



Mettre l'Inclusion Financière sur la Carte Mondiale

Rapport d'Étape sur la Mise en œuvre de la Déclaration de Maya 2013



Table des Matières

Introduction	1
Faire Toute la Différence	2
Déclaration de Maya : Une Année en Revue	5
Aperçu Régional des Engagements et des Progrès	9
Conclusion et Voie à Suivre	19
Appendice : Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels	21

Introduction

À partir d'une décision historique conjointe prise au Mexique en 2011 sur un ensemble mesurable d'engagements visant à accroître l'inclusion financière, les membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) ont transformé la Déclaration de Maya en un effort collaboratif en croissance rapide ayant un élan mondial.

À ce jour, les banques centrales, les décideurs politiques et les régulateurs financiers provenant de 40 pays en développement et émergents ont fixé des objectifs en vue d'accroître l'accès aux services financiers formels pour les 2,5 milliards de personnes non bancarisées dans le monde. Beaucoup d'autres membres de l'AFI, couvrant 89 pays, devraient prochainement prendre des engagements.

Les principaux organismes mondiaux, tels que le G20 et la Banque Mondiale, ont apporté leur soutien à la Déclaration de Maya, signalant un soutien croissant à des engagements volontaires qui ont le pouvoir d'accélérer la croissance économique inclusive et la stabilité financière dans le monde en développement.

Le présent rapport relate les progrès de la Déclaration de Maya en 2013 et cartographie les évolutions attendues dans l'année à venir.



Faire Toute la Différence

Notre dernier rapport d'étape a suggéré que la Déclaration de Maya pourrait être un point de basculement pour accélérer de la croissance économique mondiale pour le bien de tous et créer un nouveau paradigme dans la coopération internationale. La dynamique mondiale faisant avancer la Déclaration traduit en effet l'inclusion financière d'une préoccupation de politique de niche en un programme de développement général. Les membres de l'AFI réalisent des engagements qui ont un impact réel sur le terrain et qui attirent le soutien des principaux partenaires mondiaux.

Unique dans le Monde

Rédigée et approuvée par les membres de l'AFI à Riviera Maya, au Mexique en 2011, la Déclaration de Maya est le premier ensemble mondial d'engagements mesurables ayant pour but d'améliorer l'accès aux services financiers formels pour les 2,5 milliards de personnes non bancarisées. Plus de 85% de ces personnes vit dans les pays en développement et émergents qui sont représentés par les 108 institutions membres de l'AFI.

L'une des principales raisons pour lesquelles la Déclaration de Maya a eu tant de succès, c'est le fait que chacun des signataires définit ses propres objectifs visant à accroître l'inclusion financière. Cela signifie une importante expression de l'autodétermination et de la reconnaissance mondiale qu'il n'y a pas de solutions homogènes, puisque chaque pays est unique et fait face à une différente série de défis et d'opportunités.



Une Perspective Globale et Intégrée

Les initiatives d'inclusion financière sont rarement unidimensionnelles – les efforts réussis ont une vision large et globale, navigant des questions de politique interconnectées telles que la stabilité et l'intégrité financières. La Déclaration de Maya tire parti de cette complexité en créant une large orientation de politique dans quatre domaines interdépendants qui se sont avérés capables de faire avancer l'inclusion financière :

- > créer un environnement propice à l'exploitation des nouvelles technologies
- > mettre en œuvre un cadre réglementaire proportionnel
- > harmoniser la protection et l'éducation des consommateurs
- > recueillir et utiliser les données d'inclusion financière.

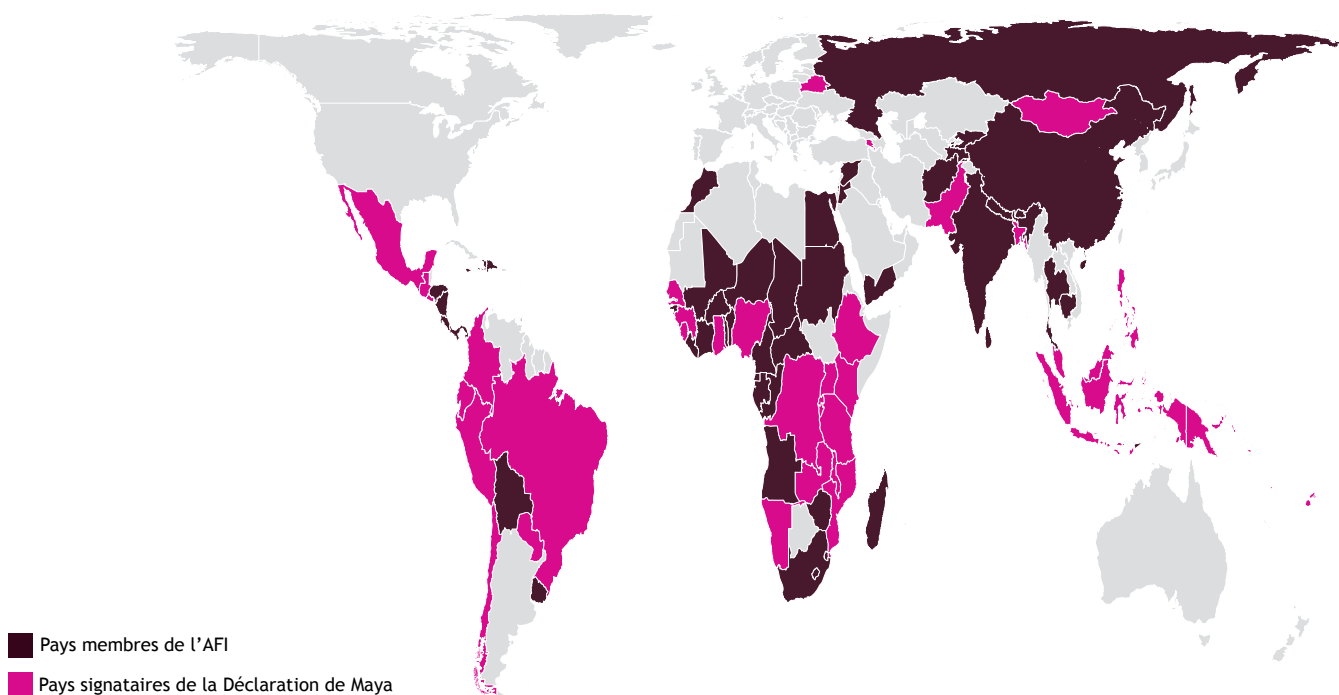
Les membres de l'AFI s'engagent également à élaborer des stratégies nationales d'inclusion financière et à travailler sur d'autres domaines de politiques en dehors de ces quatre principaux piliers afin de répondre à leurs défis et priorités nationaux uniques. Ce rapport identifie les domaines qui attirent un nombre croissant d'engagements au sein du réseau de l'AFI.

Avantages Mondiaux

Certains éléments de preuve ont montré qu'une plus grande inclusion financière accélère non seulement la croissance économique et l'emploi, mais remédie également aux inégalités de revenus et contribue à la réduction de la pauvreté. Il y a également d'autres avantages. L'inclusion et la stabilité financières se renforcent mutuellement quand elles sont bien faites. L'inclusion financière de qualité peut protéger les segments les plus vulnérables de la société contre les chocs économiques en diversifiant les secteurs financiers et en élargissant la base qui peut les absorber.

L'idée que l'inclusion financière contribue à des systèmes financiers plus résistants et plus stables peut sembler intuitive, en particulier dans le sillage de la crise financière mondiale, mais cette logique est en train de faire son chemin dans la pensée dominante et plus de recherches sont nécessaires pour produire des preuves concrètes.

Engagements en vertu de la Déclaration de Maya 2013 - Travailler ensemble nous rend plus forts



40 Engagements Institutionnels et en Croissance

Depuis notre dernier rapport, le nombre d'institutions membres de l'AFI qui ont pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya a atteint 40 – une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente. Quinze institutions ont également défini des objectifs quantifiables et mesurables pour améliorer l'inclusion financière globale. Par exemple, la Bank Negara Malaysia (BNM) s'est fixée un objectif d'atteindre un taux d'inclusion financière de 95% en 2014, tandis que la Nigeria Central Bank (CBN) envisage d'accroître l'inclusion financière de 54% à 80% avant 2020.

Appui International en Croissance

Beaucoup de politiques ingénieuses visant à accroître l'inclusion financière, telles que celles qui sous-tendent les services financiers mobiles et les correspondants bancaires, ont leur origine dans les pays en développement et émergents. La Déclaration de Maya a été conçue et pilotée par les décideurs politiques et les régulateurs de ces pays. Engagé à l'apprentissage et à l'échange des connaissances entre pairs, le Réseau de l'AFI est un modèle de collaboration mondial innovant et efficace. Les institutions membres définissent leurs propres visions, mais la pression des pairs saine et le soutien des partenaires mondiaux et régionaux les encouragent et leur donnent les moyens pour mettre en œuvre leurs engagements et reproduire ce qui fonctionne.

La collaboration mondiale en faveur de la Déclaration de Maya s'est considérablement consolidée en 2013. Les engagements des membres de l'AFI en vertu de la Déclaration de Maya ont été réitérés dans le cadre du Programme d'Apprentissage entre Pairs en matière d'Inclusion Financière du G20 pour l'élaboration de stratégies nationales d'inclusion financière, et en 2013, le G20 a également souligné l'importance de cette Déclaration dans ses communiqués et sa conférence sur l'éducation financière et la protection des consommateurs. Le Groupe de la Banque Mondiale a lancé le Cadre de Soutien à l'Inclusion Financière (CSIF), qui est aligné avec la Déclaration de Maya, afin de soutenir la mise en œuvre des engagements des pays. Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) a commencé à piloter « Rendre Possible l'Accès aux Services Financiers » (MAP), un processus qui commence par un diagnostic et un dialogue entre des parties prenantes nationales fondé sur les preuves et conduit à des feuilles de route nationales en matière d'inclusion financière permettant d'identifier les principaux moteurs de l'inclusion financière et les mesures recommandées. Reconnaisant l'importance de l'application proportionnelle des normes mondiales dans l'atteinte de l'inclusion financière, le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (CBCB) a invité les pays qui ont pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya à contribuer aux débats du Comité et aux activités d'inclusion financière.

Faire Toute la Différence

(suite)

L'AFI a également tissé des liens avec les pays développés en 2013, y compris une grande conférence à Francfort, où les membres de l'AFI, les décideurs politiques et les principaux partenaires des économies développées se sont réunis pour apprendre et bénéficier des connaissances et des expériences des uns et des autres. Un voyage important à l'égard de l'apprentissage des pairs a été lancé grâce à cette conférence, et les membres de l'AFI poursuivent le dialogue en vue de trouver des moyens de collaboration concrets permettant d'atteindre pleinement leurs engagements.

Ensemble, ces initiatives mondiales, entre autres, rehaussent le profil de la Déclaration de Maya et accélèrent l'inclusion financière en créant le sens d'un but commun. De même, elles soulignent l'importance pour les pays de fixer leurs propres objectifs parce que les partenaires mondiaux sont en mesure d'adapter leur soutien aux engagements nationaux spécifiques. D'autres partenaires mondiaux provenant des secteurs public et privé devraient générer encore plus de dynamisme en faveur de la Déclaration de Maya dans l'année à venir.

Aller de l'Avant avec Confiance

La Déclaration de Maya évoluera au fur et à mesure que les besoins des membres de l'AFI changent et leur compréhension collective de ce qui motive l'inclusion financière évolue également. Dans la prochaine année, nous nous attendons à ce que plus d'institutions membres définissent des objectifs mesurables. La progression de ces objectifs sera mesurée à l'aide de l'Ensemble des Indicateurs d'Inclusion Financière de l'AFI, un ensemble commun d'indicateurs élaboré par le Groupe de Travail sur les Données d'Inclusion Financière de l'AFI (FIDWG).

Ces indicateurs permettront de s'assurer d'une perspective équilibrée et globale en mesurant l'inclusion financière non seulement par l'accès aux produits et services financiers, mais aussi par l'usage et la qualité. Le Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière de l'AFI 2013 à Kuala Lumpur représente une opportunité pour les membres de l'AFI de discuter de l'avenir de la Déclaration de Maya, qui devrait mettre un plus grand accent sur la définition des objectifs, le suivi des progrès et la mesure de l'impact.

Les données resteront au cœur de la Déclaration de Maya permettant aux décideurs de prendre des décisions plus avisées et de recueillir les éléments de preuve dont ils ont besoin pour soutenir leurs initiatives d'inclusion financière et rendre des comptes à la population qu'ils desservent. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de ce processus.

Déclaration de Maya : Une Année en Revue

Depuis son lancement en 2011, la Déclaration de Maya a évolué aux côtés du réseau croissant des membres de l'AFI, qui comprend désormais 108 institutions d'élaboration des politiques et réglementaires de 89 pays en développement et émergents. Ensemble, ces pays représentent 86% de la population non bancarisée dans le monde.

Un total de 40 engagements institutionnels avait été reçu au moment de rédaction de ce rapport d'étape. Seize provenaient des institutions membres de l'AFI en Afrique tandis que neuf étaient de l'Amérique latine – deux régions qui sont à l'origine de nouvelles initiatives régionales innovantes (AMPI et l'Initiative LAC) qui prennent une approche collaborative dans la mise en œuvre des objectifs institutionnels.

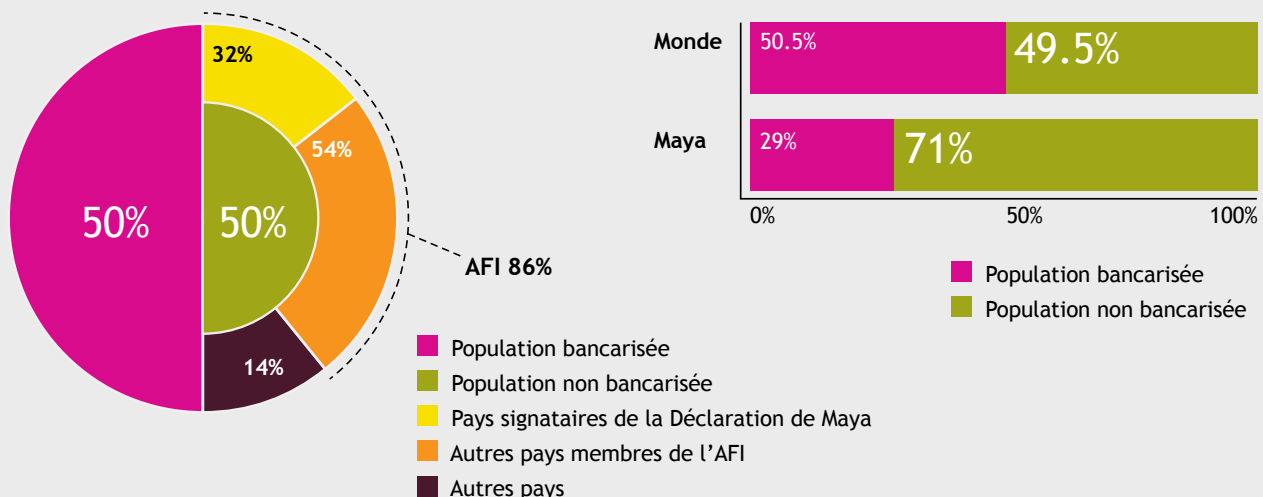
Six des 40 engagements représentent des institutions membres de l'AFI en Asie, où vit un grand nombre de la population non bancarisée dans le monde. Les engagements plus forts et concrets devraient être annoncés par les institutions de cette région au cours des prochains mois.

Les membres de l'AFI du Pacifique font non seulement des progrès importants dans la réalisation de leurs objectifs, mais travaillent également ensemble en tant que région pour mettre en œuvre leurs engagements – un exemple de la coopération régionale qui mérite d'être mentionné tout particulièrement.

En Asie Centrale et en Europe de l'Est, la Central Bank of Armenia (CBA) et la National Bank of the Republic of Belarus (NBRB) ont pris des engagements dans les domaines de la monnaie mobile, de l'autonomisation des consommateurs et de l'éducation financière. Un premier engagement envers l'éducation financière a également été pris par la Palestine Monetary Authority (PMA), la première institution au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à annoncer un engagement en vertu de la Déclaration de Maya.

Plusieurs tendances intéressantes se dessinent par rapport aux domaines de politique dans lesquels les membres de l'AFI choisissent de prendre des engagements. Par exemple, en 2013, les engagements envers la protection des consommateurs et l'éducation financière ont augmenté de manière significative, dépassant les domaines tels que les données et la mesure et les services financiers mobiles. Cela montre que le réseau donne une plus grande attention à la prestation des services financiers de haute qualité, et suggère que les membres de l'AFI mettent à profit la possibilité de poursuivre simultanément l'accès financier, l'utilisation et la qualité.

Distribution de la population non bancarisée (âge 15+)



Source : Findex - Banque Mondiale (2012), AFI, CIA. Basée sur la question : Avez-vous un compte dans une institution formelle ? Les données étaient disponibles de 31 sur les 40 pays signataires de la Déclaration de Maya et de 75 des pays membres de l'AFI.

Déclaration de Maya : Une Année en Revue (suite)

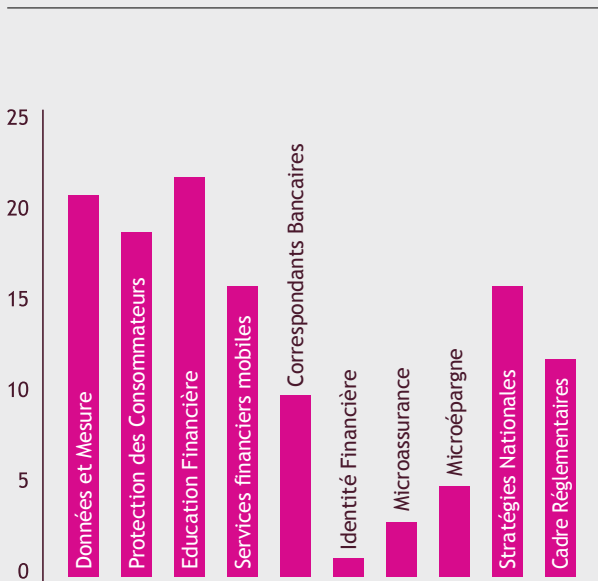
Jusqu'à présent, les engagements institutionnels en vertu de la Déclaration de Maya ont été pris dans les domaines suivants :

- > création d'un environnement propice à l'exploitation de nouvelles technologies
- > mise en place d'un cadre réglementaire proportionnel
- > harmonisation de la protection et de l'autonomisation de consommateurs
- > collecte et utilisation des données d'inclusion financière

La Déclaration de Maya a également renforcé l'intérêt porté à l'élaboration des approches stratégiques en matière d'inclusion financière. À cet égard, de nombreux membres de l'AFI s'engagent à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales d'inclusion financière ou à créer des conseils ou des groupes de travail pour coordonner les efforts nationaux. Les engagements dans les domaines tels que la microépargne, la microassurance et les stratégies nationales sont également à la hausse. Ce sont des tendances intéressantes non seulement parce qu'elles dévoilent les priorités de politiques des membres de l'AFI, mais aussi le futur programme d'apprentissage du réseau.

Le réseau de l'AFI a fait des progrès remarquables en 2013, en relançant de nouvelles initiatives visant à faire progresser les politiques selon les quatre piliers de la Déclaration de Maya. La section suivante donne un aperçu de ces progrès.

Engagements Maya selon les domaines de politiques



Créer un environnement propice à l'exploitation de nouvelles technologies

La croissance explosive des services financiers mobiles et l'utilisation des correspondants ont considérablement abaissé le coût de la prestation des services financiers dans de nombreux pays. Cela a non seulement facilité l'atteint de l'inclusion financière, mais a également créé un mandat plus large permettant en particulier aux décideurs politiques et aux régulateurs de mettre au point des mesures réglementaires adéquates fondées sur le risque. En se servant de la Déclaration de Maya, les décideurs prennent leur mandat au niveau supérieur, élargissant l'inclusion financière grâce aux nouveaux canaux technologiques et à la collaboration avec les principaux partenaires externes, y compris le secteur privé.

C'est dans ce contexte que l'Initiative Africaine sur les Politiques de Services Financiers via la Téléphonie Mobile (AMPI) a été née. S'appuyant sur les travaux du Groupe de Travail sur les Services Financiers Mobiles de l'AFI (MFSWG), l'AMPI est la principale plate-forme permettant aux pays africains membres de l'AFI de collaborer autour des politiques de MFS et des cadres réglementaires, de coordonner l'apprentissage des pairs et les efforts d'échange et de partage des connaissances et des expériences au niveau régional. Au début de 2013, lors d'une réunion qui s'est tenue à Zanzibar, en Tanzanie les 14 et 15 février, l'AMPI a élu le Gouverneur Njuguna Ndung'u de la Central Bank of Kenya (CBK) à titre de président et le Gouverneur Tiémoko Meyliet Konede de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) comme vice-président. Les dirigeants de l'AMPI ont également convenu de mettre en place le Help Desk de l'AMPI, qui sera géré par les membres provenant des six régions d'Afrique. En plus de veiller à la coordination technique nécessaire pour mettre en œuvre les objectifs de l'AMPI et mener à bien ses activités, le Help Desk servira de point de contact pour les membres de l'AFI et les principaux intervenants.

De même, au début de cette année à Cartagena, en Colombie, l'AFI et le Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia ont organisé la première conférence régionale sur les politiques ingénieuses en faveur des services financiers mobiles en Amérique latine et aux Caraïbes. Les participants comprenaient des représentants de haut niveau des institutions membres de l'AFI provenant de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) et des intervenants en matière de prestation des services financiers et des sociétés de télécommunications, qui ont offert des perspectives mondiales et régionales sur les MFS et ont discuté des progrès des MFS et de l'inclusion financière dans la région. Les discussions ont également porté sur les partenariats et les réseaux de paiements électroniques, la LBC / FT et les différents risques technologiques associés aux systèmes de paiement mobiles. La prochaine rencontre des membres de l'AFI de l'Amérique latine et des principales parties prenantes se fera au cours du GPF 2013 à Kuala Lumpur, où ils passeront

en revue des évolutions récentes et exploreront une initiative régionale potentielle sur les paiements mobiles et électroniques.

L'AMPI et l'Initiative LAC sont les premières plates-formes régionales tentant de relever les défis afin de s'assurer que les personnes non bancarisées dans le monde ont accès au système financier formel. Elles reflètent également les valeurs fondamentales de la Déclaration de Maya, qui aide les pays à fixer des objectifs concrets et mesurables et à collaborer avec leurs pairs régionaux dans la mise en œuvre.

Mettre en place un cadre réglementaire proportionnel

Les preuves suggèrent qu'un faible secteur financier constitue souvent une occasion manquée pour réduire la pauvreté dans un pays, promouvoir la croissance inclusive et favoriser d'autres plans nationaux de développement économique. Les Organismes Mondiaux de Normalisation Financière ont élaboré des normes financières complètes en vue d'appuyer les réglementations et les politiques qui protègent la sécurité, la solidité et l'intégrité du secteur financier au moment où les pays en développement et émergents poursuivent la croissance économique et attirent plus de gens dans le système financier formel.

Toutefois, les décideurs politiques des pays en développement et émergents doivent souvent faire face à une conséquence involontaire liée au strict respect des normes mondiales : la restriction de l'inclusion financière en imposant des règles et des principes qui ne reflètent pas les réalités sociales et économiques nationales.

La 5e Table Ronde Annuel des Décideurs Politiques du G24 / AFI « les Organismes de Normalisation Financière et l'Alliance pour l'Inclusion Financière en tant que Plates-Formes d'Apprentissage des Pairs en matière d'Inclusion

Financière, » a eu lieu le 17 avril 2013 dans le cadre des réunions de printemps du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Les membres du G24 et de l'AFI ont approuvé une proposition visant à établir une plate-forme conjointe d'apprentissage des pairs pour les pays en développement et les Organismes de Normalisation Financière et à formaliser cet apprentissage entre pairs dans un processus d'engagement plus structuré. D'après les membres du G24 et de l'AFI, l'élaboration d'un cadre de risque plus large pourrait être un premier objectif de cette initiative d'apprentissage entre pairs en vue de réviser les normes financières internationales existantes et explorer les possibilités et les risques pour l'inclusion et l'exclusion financières sur la base des principaux domaines d'action de la Déclaration de Maya. Donner une place importante à la Déclaration au sein de cette initiative est une indication claire que le Réseau de l'AFI et ses partenaires internationaux la considèrent en tant que fondement et pierre angulaire de l'élaboration des politiques d'inclusion financière.

Harmoniser la protection et l'éducation des consommateurs

Protéger les intérêts des consommateurs financiers est un élément essentiel de l'inclusion financière et, comme le nombre croissant des engagements dans ce domaine l'indique, il s'agit d'un objectif important pour les membres de l'AFI. Les interventions de politiques dans ce domaine contribuent à renforcer la confiance des consommateurs dans le système financier formel et à promouvoir l'utilisation des services financiers tant traditionnels que ceux nouveaux et innovants. Éduquer les consommateurs au sujet de ces services grâce aux initiatives d'éducation financière bien conçues est essentiel pour permettre aux consommateurs de prendre des décisions financières avisées et d'exercer leurs droits.



« J'aimerais encourager les pays qui sont représentés ici à répondre à l'appel des dirigeants du G20 en se servant de la Déclaration de Maya pour prendre des engagements fermes envers des actions concrètes afin de promouvoir l'inclusion financière dans leurs pays respectifs ».

Pravin Gordhan, Ministre des Finances, République d'Afrique du Sud
Allocution d'ouverture lors du Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière 2012 au Cap, en Afrique du Sud

Déclaration de Maya : Une Année en Revue (suite)

En juin 2013, à Moscou, les coprésidents du GPMI du G20 ont officiellement lancé le Sous-Groupe de Travail sur l'Éducation Financière et la Protection du Consommateur suite à la conférence du G20 sur l' « Autonomisation des Consommateurs des Produits et Services Financiers par l'Amélioration de l'Éducation Financière et les Systèmes Efficaces de Protection des Consommateurs ». Le nouveau Sous-Groupe collaborera avec le Groupe de Travail sur l'Autonomisation du Consommateur et les Pratiques Commerciales de l'AFI (CEMC) afin d'élaborer des indicateurs pour la protection des consommateurs et les dimensions relatives à la qualité de l'inclusion financière, qui intégreront les points de vue et les expériences des pays en développement dans les discussions mondiales.

Recueillir et utiliser les données d'inclusion financière

Lorsque l'inclusion financière a été initialement discutée dans le cadre du programme mondial de développement, l'exclusion était si répandue que l'accent a été inévitablement mis sur l'élargissement de l'accès aux services financiers. L'accès demeure un défi auquel fait face de nombreux pays en développement et émergents à divers degrés, mais les initiatives visant à s'assurer de la qualité des services financiers sont devenues omniprésentes et cette orientation se manifeste dans l'augmentation constante des engagements Maya dans les domaines tels que la protection et l'autonomisation des consommateurs. Afin de soutenir l'élaboration des politiques ingénieuses, plus de recherches quantitatives seront nécessaires pour mesurer, comparer et identifier les efforts solides fondés sur la preuve afin de veiller à la prestation des produits et des services financiers de haute qualité.

Plusieurs facteurs peuvent affecter la qualité d'un service financier, y compris le coût, l'usage par les clients, l'efficacité des mécanismes de recours, la sécurité des fonds, la transparence du marché et la concurrence et même les fonctionnalités encore plus intangibles, telles que la confiance du public. En 2013, le Groupe de Travail sur les Données d'Inclusion Financière de l'AFI (FIDWG) a élaboré un ensemble d'indicateurs qui peut être utilisé pour évaluer la qualité des services financiers et la mesure dans laquelle on répond aux besoins des consommateurs financiers. Tout comme dans l'élaboration de l'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière de l'AFI, le FIDWG s'est donné pour priorité de s'assurer que les indicateurs sont utiles et pertinents pour l'élaboration des politiques nationales. Le dernier ensemble des indicateurs de qualité sera présenté aux membres de l'AFI lors du Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière 2013.

Le FIDWG établi également une plate-forme de données en ligne qui permettra de partager efficacement des informations avec le Réseau de l'AFI. Cela est directement en rapport avec la prochaine phase de la Déclaration de Maya, qui mettra l'accent sur la mesure de l'impact et le suivi de l'avancement des engagements au sein d'un cadre structuré couvrant l'ensemble du réseau.



La « Déclaration de Maya » des membres de l'AFI, qui est le nom que nous donnons à nos engagements publics visant à promouvoir l'inclusion financière, est propre à chaque pays. Pourtant, les membres de l'AFI sont unis dans la tentative de faire de l'inclusion financière une réalité dans leurs sphères nationales ; et de faire avancer le programme de l'inclusion financière dans les discussions internationales. Cette voix unie a fait du réseau une force reconnue et un leader dans le discours mondial relatif à l'inclusion financière ».

Nestor Espenilla Jr., Vice-Gouverneur de la Bangko Sentral ng Pilipinas
Allocation lors de la conférence sur les « Perspectives des Pays en Développement et Développés sur l'Inclusion Financière : Un Dialogue Mondial »
Francfort, 28 juin 2013

Aperçu Régional des Engagements et des Progrès

Afrique

Nombre total des engagements pris dans la région : 16

Principaux domaines d'action : services financiers mobiles, correspondants bancaires, cadres réglementaires, protection des consommateurs et éducation financière, intégrité financière



Le continent africain est à la pointe des transactions de la monnaie mobile.¹ En 2013, plusieurs pays ont fait des progrès significatifs en matière de MFS. En janvier, le gouvernement de l'Éthiopie a, à l'instar de la National Bank of Ethiopia (NBE), légalisé un cadre réglementaire relatif aux services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires. La législation autorise les banques et les IMF du pays à offrir une gamme de services financiers à travers des plateformes mobiles et de correspondants bancaires, ce qui est une étape importante dans le renforcement du secteur financier et la construction d'un système financier plus accessible, efficace et compétitif pour le peuple de l'Éthiopie.

En Ouganda, la Bank of Uganda (BOU) et la Communications Commission of Uganda ont conjointement créé un groupe de travail sur les MFS. Le groupe a finalisé les lignes directrices relatives aux MFS et les ont soumises aux intervenants pour commentaires avant application.

La Tanzanie et le Kenya étant à la tête, les membres de l'AFI en Afrique mettent au point des solutions locales en vue de surmonter les obstacles à l'adoption des MFS. L'Initiative Africaine sur les Politiques de Services Financiers via la Téléphonie Mobile (AMPI) a été établie en 2013 pour lancer de nouvelles politiques, initiatives réglementaires et stratégies et élargir celles existantes. Grâce au réseautage et à la coopération au niveau régional, l'AMPI vise à approfondir la pénétration des MFS en Afrique en conformité avec les programmes nationaux, les priorités stratégiques et les engagements nationaux en vertu de la Déclaration de Maya. Cette année, la Banque de la République du Burundi (BRB) a réalisé son engagement en vertu de la Déclaration de Maya en menant une enquête nationale sur l'inclusion financière – le premier du genre dans l'histoire du pays – qui a mesuré l'offre et la demande des services financiers. Le projet avait pour but d'établir une base de référence nationale en ce qui concerne l'accès, l'usage et la qualité des services financiers au Burundi. Les résultats de l'enquête permettront aux décideurs de prendre des décisions avisées sur la façon d'éliminer les obstacles à l'inclusion financière pour la majorité de la population du Burundi.

Pendant ce temps, au Rwanda et en Zambie, l'amélioration de l'environnement réglementaire a produit des résultats tangibles et passionnants. Selon les conclusions de FinScope 2012, les taux d'exclusion financière au Rwanda ont chuté de 52% en 2008 à 28% en 2012. Dans le même temps, l'inclusion financière formelle est passée de 21% en 2008 à 42% en 2012. Ces changements spectaculaires peuvent être attribués en partie à l'utilisation des produits financiers offerts par les banques, les prestataires officiels non bancaires et les compagnies d'assurance. Ils représentent également les progrès concrets vers la réalisation de l'objectif de la Banque Nationale du Rwanda (BNR) en vertu de la Déclaration de Maya consistant à s'assurer que 80% de la population adulte du pays accède aux services financiers formels avant 2017.

¹ Selon une nouvelle enquête sur les habitudes financières menée par la Fondation Gates, la Banque Mondiale et Gallup dans 20 pays, plus de 10% des adultes ont indiqué qu'ils avaient utilisé la monnaie mobile à un moment donné au cours des 12 mois précédents.
<http://www.economist.com/blogs/graphicdetail/2012/04/daily-chart-12>

Aperçu Régional des Engagements et des Progrès (suite)

La Bank of Zambia (BOZ) a fait de grands progrès dans la réalisation de son engagement Maya visant à s'assurer l'accès aux services et aux produits financiers pour 50% de la population adulte. Le Plan Stratégique de la Banque couvrant la période 2012-2015 comprend un engagement vers l'accroissement de l'inclusion financière, passant de 37,3% à 50%. En continuant à réviser le cadre juridique et réglementaire du pays, en mettant en œuvre la Stratégie Nationale d'Éducation Financière et en augmentant le nombre des succursales et des correspondants bancaires dans le pays, la BOZ semble être en train de dépasser ses objectifs.

La Bank of Namibia (BON) est également sur la bonne voie pour faire progresser les initiatives de politiques en matière d'éducation financière et de protection des consommateurs du pays. Une enquête de référence sur l'éducation financière est actuellement en cours dans le cadre de la Stratégie d'Éducation Financière de la BON 2012-2014 lancée en mars 2012. En collaboration avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie et la Law Reform and Development Commission, la BON joue un rôle essentiel au sein de l'Équipe du Projet de Protection des Consommateurs (CPPT). Le but de la CPPT est de développer un cadre politique et juridique pour réglementer la protection des consommateurs en Namibie et

elle a recommandé que le document de position, la « Loi sur la Protection des Consommateurs en Namibie » (approuvé par le Conseil sur l'Inclusion Financière en juin 2012), soit utilisé en tant que guide.

La Stratégie d'Éducation Financière de l'Ouganda, une partie intégrante du projet d'inclusion financière du pays, est désormais finalisée. Outre la mise en place des groupes de travail sur l'éducation financière, la BOU a développé, piloté et diffusé une série de messages clés sur l'éducation financière aux intervenants couvrant huit domaines : finances personnelles, prêts, plans de retraite, épargne, investissement, assurance, systèmes de paiement et prestation des services financiers.

Au Sénégal, un accent continu et systématique sur la transparence et l'intégrité financière sous-tend divers efforts dont le but est de promouvoir l'inclusion financière. Que ce soit dans le renforcement de la fréquence et de la qualité des contrôles dans le secteur de la microfinance ou le perfectionnement des agents de contrôle en matière de règles de LBC / FT, le Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal s'assure que l'accroissement de l'inclusion financière repose sur la compréhension et la réglementation partagées.

Tanzanie : Élargir l'Accès aux Services Financiers grâce aux Services Bancaires via la Téléphonie Mobile et aux Correspondants Bancaires

En 2009, la Tanzanie avait l'un des niveaux d'inclusion financière les plus bas au monde, avec seulement 12% de la population ayant accès aux services financiers formels. Déterminée à améliorer cette situation, la Bank of Tanzania (BOT) a pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya en vue de s'assurer que 50% de la population adulte du pays accède aux services financiers formels avant 2015. La définition de cet objectif a aidé la BOT à aligner l'ensemble de ses initiatives d'inclusion financière et constitue un élément essentiel du processus d'élaboration d'une stratégie nationale d'inclusion financière centrée sur un seul objectif central consistant à suivre les progrès en matière d'inclusion financière.

La BOT a créé un nouveau cadre réglementaire pour les correspondants bancaires (directives relatives aux correspondants bancaires) et est à un stade avancé dans la publication des réglementations relatives aux services bancaires via la téléphonie mobile et aux paiements électroniques, tout en mettant au point un cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière.

Une stratégie globale de services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires

- > L'amélioration du cadre réglementaire global des services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires en Tanzanie permet une étroite collaboration avec le secteur privé et comprend des mécanismes de mesure des données et des garanties pour la protection des consommateurs. Cette nouvelle clarté juridique renforce la confiance dans le système financier pour les prestataires et les consommateurs des services et augmente l'adoption et utilisation des services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires.
- > S'appuyant sur l'élan de ses initiatives d'inclusion financière, la Bank of Tanzania a publié des directives bancaires relatives aux correspondants afin de créer un environnement favorable permettant aux banques d'étendre leurs services aux personnes sous-bancarisées et non bancarisées. Quatre banques commerciales ont actuellement été autorisées à

fournir des services via les correspondants bancaires et sont responsables du recrutement des agents en conformité avec les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices. Une visite d'échange des connaissances parrainée par l'AFI auprès des banques centrales du Brésil et du Kenya en octobre 2012 a aidé la Bank of Tanzania à l'élaborer et à finaliser les directives relatives aux correspondants bancaires.

Favoriser la collaboration dans le secteur privé

La Bank of Tanzania s'efforce de veiller à l'interopérabilité du réseau prenant en compte la proposition de valeur du secteur privé. La Banque a approuvé le Financial Sector Deepening Trust (FSDT), et la Société Financière Internationale (SFI) mènera une étude diagnostique sur l'interopérabilité et l'élaboration des règles de gestion du marché en veillant à une interopérabilité qui implique toutes les parties prenantes. Elle mène actuellement des consultations avec les parties prenantes.

Mettre en place des garanties pour la protection des consommateurs

La Banque mettra en place une unité dédiée pour répondre aux plaintes des consommateurs financiers. L'unité démarrera en tant que help desk et s'étendra ultérieurement pour effectuer les tâches d'un médiateur bancaire. En plus, elle fournira d'autres procédures de recours aux consommateurs qui auraient déjà épuisé les mécanismes de recours disponibles dans leur propre institution financière. De même, les opérateurs seront tenus de se conformer pleinement aux règles de protection des consommateurs de la BOT.

Établir les mécanismes de mesure des données

Les données d'inclusion financière sont collectées sur une base mensuelle auprès des institutions de la microfinance, des émetteurs de la monnaie électronique et des banques. Les données sont actuellement séparées au niveau des différentes unités de la Banque, mais la BOT est en train d'étudier la possibilité de créer une base de données centralisée pour l'inclusion financière.

Asie

Nombre total des engagements pris dans la région : 6

Principaux domaines d'action services financiers mobiles, correspondants bancaires, microfinance, données et mesure



En mai 2013, grâce au soutien de la Bank Indonesia (BI), trois des plus grands opérateurs de téléphonie mobile en Indonésie ont signé un accord sur l'interopérabilité de la monnaie électronique qui permettra aux abonnés d'envoyer la monnaie électronique aux comptes virtuels des uns et des autres. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts de l'Indonésie visant à créer un environnement propice à la croissance durable des services bancaires à distance au niveau national. La stratégie nationale d'inclusion financière de l'Indonésie a également été révisée en vue d'inclure un programme d'éducation financière en matière de services bancaires via la téléphonie mobile, qui sera mis en œuvre au niveau des écoles primaires et secondaires dans 13 provinces.

En outre, la Banque s'est engagée à fournir des formulaires d'identification aux individus non bancarisés qui n'ont pas de preuve d'identité pour leur permettre d'accéder aux services financiers. Grâce à une subvention de l'AFI, la Banque a terminé une enquête de référence de 400,000 personnes partiellement bancarisées et a recueilli des données complètes de la part d'un échantillon de 600 ménages dans le cadre d'un projet pilote du Projet d'Identité Financière de l'Indonésie (FIN).

En tant que l'un des pionniers des services financiers mobiles, la Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP) poursuit un programme ambitieux d'inclusion financière. Son objectif de permettre à tous les adultes aux Philippines d'avoir un compte de dépôt auprès d'une institution financière réglementée de façon appropriée a été soutenu par la publication de la Circulaire N° 796 en mai 2013, qui élargit la portée des comptes d'épargne et de dépôt dans le domaine de la microfinance. La BSP a créé un environnement propice permettant à la microfinance de fleurir ; les données recueillies en mars 2013 indiquent que les économies de plus de 1 million de clients de microfinance ont dépassé les montants dus sur leurs prêts.

Dans sa quête de créer un cadre global de données d'inclusion financière qui recueille les données sur l'offre et la demande, la BSP a produit un rapport sur les données de base d'inclusion financière et a géocodé les points d'accès aux services financiers (élargi pour inclure le secteur non bancaire). Elle est également en train de concevoir une enquête sur la demande de l'inclusion financière au niveau national. La BSP reconnaît l'importance de coordonner les travaux des régulateurs financiers du pays et a réalisé un projet de stratégie nationale d'inclusion financière qui sera soumis à un large groupe de parties prenantes pour consultation.

En Asie centrale, le Financial Regulatory Committee (FRC) de la Mongolie s'est également engagé à prioriser les politiques d'inclusion financière fondées sur la preuve. En septembre 2012, le FRC a collecté et analysé un ensemble complet de données, a suivi l'évolution du profil changeant de l'inclusion financière et a élaboré des indicateurs qui sont en harmonie avec le cadre utilisé par les membres de l'AFI. En plus de contribuer à une stratégie visant à accroître l'accès aux services financiers, ces extraits seront également utilisés pour examiner les principales tendances du développement économique et social en Mongolie. Ils aideront à établir un argument solide permettant au Parlement du pays d'adopter une politique financière fondée sur la preuve et inclusive. Cela se fera probablement bientôt : un cadre juridique de réglementation des opérateurs de monnaie électronique est actuellement en cours de conception.

Aperçu Régional des Engagements et des Progrès (suite)

L'approche globale de la Bank Negara Malaysia en matière de création d'un système financier inclusif

La Bank Negara Malaysia (BNM) a adopté une approche holistique en vue d'établir un système financier inclusif dans le pays. Tirant parti d'un cadre stratégique développé dans le cadre du Plan Global du Secteur Financier de la Malaisie 2011-2020, la BNM met en œuvre un ensemble d'initiatives visant à s'assurer d'un meilleur accès aux services financiers de haute qualité et abordables pour tous les membres de la société, en particulier ceux qui sont sous-desservis.

Pour y parvenir, la BNM se concentre sur quatre principales stratégies :

1. Adopter des canaux innovants de distribution des services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires afin d'étendre les services financiers de manière plus rentable. La BNM met au point un cadre des correspondants bancaires et accélère le déploiement d'une plate-forme de services bancaires via la téléphonie mobile.

La BNM a introduit les Directives relatives aux Correspondants Bancaires en 2012 en vue d'améliorer l'accès aux services financiers abordables et de qualité grâce aux agents tiers tels que les magasins et les bureaux de poste, en particulier dans les zones mal desservies, d'une manière sûre et pratique. Il existe actuellement trois institutions financières participant ayant un réseau combiné de 4,504 agents dans tout le pays. En mai 2013, le nombre total de transactions a dépassé 6,5 millions de dollars US, pour une valeur totale de plus de 270,2 millions de dollars US.

Les directives sur les correspondants bancaires ont les objectifs suivants :

Objectif	Statut
100% des districts en Malaisie seront servis	Atteint
90% des 837 sous-districts (mukim) en Malaisie ayant une population de plus de 2,000 auront au moins un point physique d'accès aux services financiers en 2014	86% des 837 sous-districts (mukim) sont actuellement desservis
100% des circonscriptions législatives auront au moins un point physique d'accès aux services financiers	Atteint
100% des 576 zones des Assemblées législatives des États auront au moins un point physique d'accès aux services financiers en 2014	97,7% des 576 zones sont actuellement desservies

La Plate-forme des paiements mobiles MyMobile a été conjointement lancée en 2012 par la BNM, trois autres institutions financières et trois Opérateurs de Téléphonie Mobile (MNO). Ayant plus de 131,000 utilisateurs enregistrés et plus de 455,000 transactions jusqu'en mai 2013, MyMobile sert plus de 90% des abonnés au téléphone mobile en Malaisie.

2. Élargir la gamme des produits et des services financiers afin de répondre aux besoins financiers particuliers des différents segments de la population. La BNM a fourni le micro-financement flexible et la microépargne contractuelle à long terme et a mis au point un cadre pour la microassurance et le microtakaful.

> **Micro-financement flexible**

A collaboré avec des institutions financières dans l'élaboration d'un cadre pour le micro-financement flexible, dont le résultat était une circulaire fournissant des conseils sur le développement des produits de microfinance flexibles.

> **Microépargne contractuelle à long terme**

A collaboré avec l'industrie dans l'élaboration d'un cadre pour la microépargne contractuelle à long terme, ce qui a conduit à l'adhésion de l'industrie.

> **Cadre de la microassurance et du microtakaful**

Entreprendre la recherche et la collaboration avec l'industrie en vue d'élaborer un cadre de la microassurance et du microtakaful.

3. Renforcer les mécanismes institutionnels pour fournir des services financiers à tous, y compris le renforcement du rôle des Institutions de Financement du Développement (IFD) dans l'inclusion financière, le renforcement des capacités des praticiens et l'établissement d'un cadre de surveillance permettant de suivre les progrès de l'inclusion financière.

Afin de renforcer le rôle des IFD spécialisées, la Caisse d'Épargne Nationale (Bank Simpanan Nasional / BSN), une institution financière de premier plan, dont sa part du portefeuille de la microfinance en Malaisie s'élève à 39%, a été mandatée pour mobiliser l'épargne des petits épargnants et fournir des services de microfinance. À la fin de 2012, les dépôts totaux ont atteint 7 milliards de dollars US.

La BNM a créé un cadre de surveillance pour suivre les progrès de l'inclusion financière et a mis au point un indice de l'inclusion financière (FII) qu'elle utilise au niveau interne pour surveiller l'inclusion financière, en particulier la commodité et l'accessibilité, l'absorption des produits et des services, l'utilisation responsable et la satisfaction du client. La méthodologie de l'indice a été partagée avec d'autres décideurs politiques dans le Central Banking Journal.

Les données de référence recueillies en 2011 indiquent que la cote globale FII pour la Malaisie était 0,77 sur 1,00, dont 1,00 représente la pleine inclusion financière. La cote a depuis atteint 0,86 (sur la base des données de 2012). L'affinement des mesures composites se poursuivra au fur et à mesure que les méthodes de saisie des données s'améliorent.

Grâce à un partenariat avec l'Institut Asiatique des Finances, la BNM a fourni le leadership et la formation technique à 60 praticiens nationaux et étrangers en microfinance depuis 2012.

4. Améliorer les connaissances et les capacités de ceux qui sont mal desservis à utiliser les services financiers de façon responsable. La BNM a élargi la fourniture et la portée

L'approche globale de la Bank Negara Malaysia en matière de création d'un système financier inclusif (suite)

des services consultatifs financiers et le renforcement des capacités des micro-entreprises.

Le programme POWER ! de la Credit Counseling and Debt Management Agency est un programme d'éducation financière conçu en vue de donner aux consommateurs des informations pratiques sur les finances personnelles. En mai 2013, POWER ! avait atteint plus de 155,000 personnes en Malaisie.

La BNM entreprend la recherche afin de développer un cadre global pour le renforcement des capacités des micro-entreprises en coopération avec les organismes gouvernementaux, les ONG et les acteurs du secteur privé. La sensibilisation du public et les efforts de sensibilisation sont également en cours pour informer les micro-entreprises des mécanismes financiers et d'assistance disponibles. La BNM utilise également les médias et collabore avec les conseils locaux afin de sensibiliser les gens à la microfinance.

La BNM est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de s'assurer que 95% de la population adulte accède au système bancaire formel avant 2014. Basé sur les données provenant d'une enquête sur la demande de l'inclusion financière en 2011, 92% de la population adulte a désormais accès au système bancaire formel. La prochaine enquête sur la demande se fera en 2014.

« Nous félicitons les quarante pays émergents et en développement, qui ont pris des engagements envers l'inclusion financière, et demandons au GPFI de continuer à soutenir des plateformes mondiales telles que la Déclaration de Maya de l'AFI, le Programme d'Apprentissage entre Pairs et le Cadre de Soutien à l'Inclusion Financière du Groupe de la Banque Mondiale afin d'aider les pays à respecter leurs engagements. »

Extrait du paragraphe portant sur « l'inclusion financière, l'éducation financière et la protection des consommateurs » du Communiqué de la Réunion des Ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques Centrales, 33.
Moscou, le 20 juillet 2013

La poursuite des solutions innovantes en matière d'inclusion financière par la State Bank of Pakistan

L'inclusion financière est un objectif clé de la State Bank of Pakistan (SBP) et est considérée en tant qu'outil de politique important pour la promotion de la croissance économique inclusive. La SBP poursuit un large éventail d'interventions visant à élargir l'accès financier dans le pays ; elle a élaboré des stratégies sectorielles et vise à mettre au point une stratégie globale d'inclusion financière en 2014.

Secteur de la Microfinance

Un plan de financement complet a été élaboré pour le secteur de la microfinance. Le plan définit des objectifs annuels jusqu'en 2016 en ce qui concerne les portefeuilles de prêts, de dépôts, de dettes et de fonds propres. La SBP s'emploie également à améliorer son cadre réglementaire de la microfinance, qui devrait s'achever avant décembre 2013.

Services Bancaires à Distance

- > **Tableau de bord destiné aux correspondants bancaires :** grâce au soutien du CGAP, la SBP développe un tableau de bord destiné aux correspondants bancaires en vue de renforcer le contrôle. Ce travail devrait s'achever avant le début de 2014.
- > **Application « Agent Bureau » :** la SBP a mis au point une application interne pour saisir et partager des informations sur les correspondants mis sur la liste noire, qui sera déployée à la fin de 2013.

Diversification des Produits et Services

- > **Le Programme de Garantie de Crédit pour les Petites Entreprises et les Entreprises Rurales :** la SBP a lancé un Programme de Garantie de Crédit pour les Petites Entreprises et les Entreprises Rurales en mars 2010 qui permet aux banques de développer un portefeuille de nouveaux emprunteurs qui sont solvables mais qui ne répondent pas aux exigences de crédit typiques, en particulier lorsque la garantie est exigée. Le système couvre 40% des pertes de crédit de la banque prêteuse dans ses prêts aux Petites Entreprises et aux Entreprises Rurales. Le système a été bien choisi ; les banques ont octroyé les prêts de l'ordre de 3,46 milliards de roupies pakistanaises à 4,978 emprunteurs au cours des cinq premiers mois de 2013 en utilisant 53% de leurs limites allouées.
- > **Le Projet de Diversification des Prêts Agricoles :** lancé en mars 2013
- > **Le Financial Innovation Challenge Fund (FICF)**

Aperçu Régional des Engagements et des Progrès (suite)

Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes

**Nombre total des engagements pris
dans la région : 9**

**Principaux domaines d'action :
services financiers mobiles et données
et mesure**



La prolifération de la monnaie mobile et électronique (e-money) a été une aubaine incroyable pour l'inclusion financière au niveau mondial. Les titres se concentrent souvent sur l'Afrique, mais les pays latino-américains ont fait des progrès substantiels dans les domaines des correspondants bancaires et des MFS. Du Chili au Pérou, les paiements électroniques, la monnaie électronique et les correspondants bancaires sont à la hausse.

En décembre 2012, il y avait 18,956 correspondants bancaires au Pérou, dépassant l'objectif de 15,000 que la Superintendencia de Banca, Seguros y AFP del Perú (SBS) s'était fixé dans le cadre de ses engagements Maya. Cette réalisation a été renforcée par l'approbation d'un projet de loi par le Congrès péruvien en décembre 2012 qui réglemente l'utilisation de la monnaie électronique et établit un cadre juridique et réglementaire permettant aux entreprises d'émettre la monnaie électronique sous le contrôle de la SBS. L'adoption de cette loi constitue une grande opportunité pour la SBS d'accroître l'accès aux services financiers au Pérou en misant sur l'utilisation généralisée de la technologie mobile et du réseau des correspondants bancaires dans le pays et en fournissant des solutions de paiement plus efficaces à un coût beaucoup plus faible.

Au Mexique, la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) a reconnu très tôt que l'amélioration de l'accès du public aux services financiers mobiles était essentielle pour amener plus de gens dans le système financier formel. L'engagement Maya initial de la CNBV était de permettre aux trois plus grandes banques de détail du pays (qui détiennent ensemble plus de 50% des actifs du pays) d'offrir les produits MFS interopérables. Cet objectif a été atteint dans l'année passée et le public peut désormais accéder aux produits et aux services financiers grâce à de nouvelles plates-formes mobiles robustes. La dynamique découlant de cette initiative réussie est de bon augure pour la réalisation en temps opportun du prochain objectif de la CNBV : s'assurer qu'il y a un correspondant bancaire ou une succursale bancaire dans toutes les municipalités avant 2014. Presque les trois quarts (73%) des municipalités sont actuellement couvertes et on envisage d'étendre également la couverture au niveau des localités.

En Équateur, les progrès en matière de MFS se réalisent à la fois sur les plans réglementaires et techniques. La Banco Central del Ecuador (BCE) a priorisé un projet de monnaie électronique dans son plan stratégique, redéfinissant ainsi son modèle d'affaires et son écosystème. Au cours de la dernière année, la BCE a intégré les divers réseaux de transactions et a augmenté le nombre de transactions mobiles par l'acquisition de l'infrastructure informatique nécessaire pour moderniser la plateforme technologique du pays. En jumelant la technologie et la réglementation, la BCE étendra l'accès aux services financiers à un segment de la population qui a été jusqu'à présent non bancarisé et remplira un engagement important vers l'accroissement de l'inclusion financière en Équateur.

Au Chili, le Ministerio de Desarrollo Social s'est engagé à adopter un système de paiement électronique ciblant les populations les plus vulnérables du pays avant septembre 2014. Le ministère fera la promotion du système afin d'éduquer les utilisateurs finaux qui toucheront leurs prestations sociales en tant que paiements électroniques. Il s'agit d'un plan pragmatique et ambitieux dont le but est de montrer les avantages d'un système de paiement électronique efficace pour les programmes gouvernementaux.

Alors que le Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia affine une stratégie nationale complète d'inclusion financière, il évalue avec soin la meilleure façon de réglementer la monnaie électronique et les petits systèmes de paiement. Le but de la stratégie est d'améliorer la concurrence entre les principaux acteurs économiques, ce qui finirait par baisser le coût transactionnel des services financiers pour les personnes les plus pauvres du pays. Un projet de loi qui crée une licence spéciale pour les émetteurs de monnaie électronique est au stade final d'être soumis au Congrès colombien pour définir les normes prudentielles qui seront bénéfiques aux plus démunis.

La Banco Central do Brasil (BCB) est sur le point de se joindre à d'autres pairs d'Amérique latine en adoptant une réglementation de paiement mobile. Les spécialistes de la BCB et du Ministère des Communications se sont réunis au sein d'un groupe de travail au cours de l'année écoulée pour élaborer une proposition et un cadre juridique éventuel pour les paiements mobiles. D'ici novembre 2013, la BCB créera une réglementation relative aux conditions de base pour les initiatives de paiement mobile en s'appuyant largement sur les principes d'inclusion financière. Cela permettra de surmonter un obstacle majeur à l'inclusion financière, et en créant un environnement de paiement mobile bien réglementé, la

BCB répondra à l'un de ses principaux engagements en vertu de la Déclaration de Maya.

L'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) du Réseau de l'AFI est dirigée par les directeurs des banques centrales du Pérou, d'El Salvador, du Guatemala et du Paraguay en collaboration avec l'Asociación de Supervisores bancários de las Américas (ASBA). Ensemble, le groupe vise à faire avancer l'inclusion financière dans la région, à commencer par les services financiers mobiles. La collaboration a été lancée à la suite d'une conférence en février 2013 à Cartagena, en Colombie, « Politiques Ingénieuses en faveur des Services Financiers Mobiles aux Amériques : la Prochaine Percée de l'inclusion Financière ? », où les décideurs politiques et les régulateurs d'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis pour discuter de l'état actuel du développement des MFS et de son potentiel en tant qu'outil de promotion de l'inclusion financière dans la région. Lors de la conférence, les participants ont encouragé l'AFI à établir un mécanisme régional d'apprentissage des pairs qui permettrait aux membres de l'AFI et à d'autres intervenants en Amérique latine et aux Caraïbes d'échanger leurs connaissances et leurs expériences sur une base régulière et continue.

Les données d'inclusion financière et la mesure sont un autre point important dans le programme de politique des régulateurs en Amérique latine. Les engagements de la Superintendencia de Bancos de Guatemala (SIB) sont particulièrement forts : en 2013, la SIB développera une base de données sur l'inclusion financière et concevra un ensemble d'indicateurs d'inclusion financière, et en 2014 se servira de ces outils pour évaluer les progrès de l'inclusion financière dans le pays. Les engagements du Guatemala dans d'autres domaines politiques – éducation financière, protection des consommateurs et réglementation – bénéficieront également de cette initiative qui vise l'élaboration des outils de mesure des données.

« Bien que chaque pays emprunte son propre chemin, nous avons quelques points communs en termes d'approches. Les piliers de ces engagements sont la technologie, les comptes simples, l'éducation des consommateurs et l'amélioration de l'accessibilité globale. Ces engagements devraient nous permettre d'aller de l'avant de manière substantielle et d'améliorer directement les conditions de vie de nos citoyens ».

Daniel Schydrowsky, Surintendant de la SBS du Pérou
Allocation lors du Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière 2012 au Cap, en Afrique du Sud



Aperçu Régional des Engagements et des Progrès (suite)

Europe et Moyen-Orient

**Nombre total des engagements pris
dans la région : 3**

**Principaux domaines d'action :
données et mesure, protection des
consommateurs, services financiers
mobiles, éducation financière**



En Europe et au Moyen-Orient, les approches fondées sur la preuve en matière d'inclusion financière gagnent une forte présence et ont une influence positive sur l'ensemble des politiques nationales.

La National Bank of the Republic of Belarus (NBRB) s'est engagée à atteindre ses objectifs d'inclusion financière en utilisant une approche fondée sur la preuve. La Banque intègre les résultats de sa recherche sur l'inclusion financière en cours dans deux outils de mesure : l'Indice Total de l'Inclusion Financière (TFII) et le Tableau de Bord relatif à l'Accès. Le TFII se concentre principalement sur l'utilisation des services financiers par les particuliers et les institutions, tandis que le Tableau de Bord relatif à l'Accès mesure l'interface entre l'offre, la demande et la politique.

Ensemble, ces outils fourniront un cadre d'évaluation des conditions qui favorisent l'accès aux services financiers au Belarus et qui contribuent à l'élaboration d'une stratégie nationale précise et complète qui élargit et approfondit l'accès et l'utilisation des services financiers. La recherche quantitative étant complétée par des outils d'analyse efficaces, la NBRB sera sur la bonne voie en ce qui concerne la réalisation de son engagement ambitieux visant à augmenter le nombre d'adultes ayant des comptes bancaires de 70% à 85% avant 2015.

La Central Bank of Armenia (CBA) poursuit l'amélioration de son cadre réglementaire et de surveillance afin de mieux informer et de protéger les consommateurs. Elle adopte également les services bancaires via la téléphonie mobile et la monnaie électronique et favorise le développement des produits financiers mobiles innovants pour fournir aux personnes pauvres des outils sûrs et efficaces leur permettant de participer au système financier du pays.

La Palestine Monetary Authority (PMA), la première institution au Moyen-Orient à prendre un engagement en vertu de la Déclaration de Maya, met activement en œuvre un programme d'éducation financière en conformité avec son engagement vers l'amélioration du niveau de l'éducation financière et de la sensibilisation au sein de la population. Les résultats de l'évaluation de l'impact menée par la PMA lui permettront d'orienter ses futurs plans et efforts en matière d'inclusion financière.

Le Pacifique

Nombre total des engagements pris dans la région : 5

Principaux domaines d'action : éducation financière, protection des consommateurs et pratiques commerciales, stratégies nationales d'inclusion financière



Dans les Îles du Pacifique, les banques centrales ouvrent la voie vers les initiatives d'éducation financière ingénieuses et efficaces en collaborant avec les ministères gouvernementaux, les écoles, les ONG et d'autres partenaires afin d'offrir une éducation financière de l'école primaire à l'âge adulte.

La Reserve Bank of Fiji (RBF) est un modèle particulièrement fort dans la région. La RBF s'est engagée à fournir une éducation financière à environ 200,000 élèves en primaire et secondaire aux Fidji. La Stratégie Nationale d'Éducation Financière des Fidji 2013-2015 a été transmise au Gouvernement des Fidji en juin 2013 pour approbation et soutien. Cette stratégie fournira un cadre de politique global permettant aux parties prenantes nationales de coordonner et de collaborer autour des programmes qui renforcent les compétences financières de tous les Fidjiens. Le Projet d'Éducation Financière (FinED) des Fidji est une initiative révolutionnaire unique au monde. Suite à un projet pilote couronné de succès en 2012, le Projet FinED Fidji a été lancé dans toutes les écoles primaires et secondaires au début de l'année scolaire 2013. Grâce au Projet FinED Fidji, 197,000 élèves de 910 écoles à travers le pays bénéficieront de l'éducation financière chaque année.

Diverses organisations et institutions, telles que les banques commerciales, les sociétés d'assurance, les IMF, les institutions d'enseignement supérieur, les ONG et les organismes des bailleurs de fonds, offrent maintenant des programmes de formation en éducation financière pour les adultes aux Fidji. La RBF surveille et recueille régulièrement les données provenant de ces fournisseurs et signale que 11,308 personnes ont déjà bénéficié d'une certaine forme de formation en éducation financière en 2012.

La Reserve Bank of Fiji s'est engagée à fournir un accès aux services financiers aux 150,000 personnes exclues du système bancaire avant 2014 ; en mars 2013, la Banque avait déjà atteint 85% de son objectif.

Aux îles Salomon, la Division du Développement des Programmes Scolaires (CDD) du Ministère de l'Éducation est en train de réviser le programme scolaire des écoles primaires et secondaires en vue d'intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires nationaux.

À Vanuatu, la Reserve Bank of Vanuatu (RBV) a rempli ses engagements envers le renforcement de la protection et l'autonomisation des consommateurs et l'amélioration des pratiques commerciales en matière d'utilisation et de prestation des services financiers. La RBV a terminé un examen de la législation et de la réglementation dans ces domaines et est en train d'élaborer un cadre de protection des consommateurs.

Le Conseil des ministres de Vanuatu a approuvé la nouvelle Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, ainsi que le

Aperçu Régional des Engagements et des Progrès (suite)

Groupe National de Travail sur l'Inclusion Financière. L'obtention de cette approbation a été l'un des engagements de la Reserve Bank of Vanuatu.

La Central Bank of Solomon Islands (CBSI) a fait des progrès dans un certain nombre de domaines. À la fin de 2012, 44,720 nouveaux comptes personnels avaient été ouverts auprès des banques et des coopératives de crédit, presque tous par les titulaires de compte pour la première fois. En janvier 2013, la CBSI a publié une directive simplifiée sur la vérification des clients tirant parti de la Loi sur le Blanchiment de Capitaux, qui vise à permettre à la majorité des populations non bancarisées admissibles d'ouvrir des comptes bancaires. La CBSI joue un rôle de premier plan au sein du Groupe de Travail National sur l'Inclusion Financière (NFIT), et la nouvelle Loi sur la CBSI 2012 a ajouté la promotion de l'inclusion financière en tant que rôle obligatoire pour la Banque. La Loi sur les Institutions Financières, la Loi sur les Assurances et la Loi sur les Caisses de Crédit sont tous en cours d'examen et prendront en considération les recommandations d'un rapport d'examen sur la réglementation de 2011.

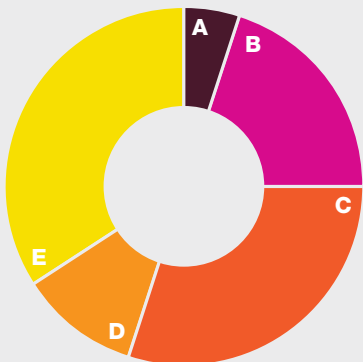
Le Groupe de Travail des Îles du Pacifique (PIWG) a été créé pour identifier les opportunités et les obstacles uniques auxquels font face les pays insulaires du Pacifique et formuler les réponses de politiques appropriées. Ce groupe d'experts en matière d'inclusion financière de la

Reserve Bank of Fidji, de la Bank of Papua New Guinea, de la Central Bank of Samoa, de la Central Bank of Salomon Islands, de la Central Bank of Timor-Leste, de la National Reserve Bank of Tonga et de la Reserve Bank of Vanuatu se fait entendre au niveau mondial et d'autres régions ont reproduit leur forte approche collaborative. Les membres du PIWG se soutiennent mutuellement afin de répondre à leurs défis respectifs et de réaliser leurs engagements en vertu de la Déclaration de Maya. Le Programme d'Inclusion Financière du Pacifique (PFIP) du FENU fournit un soutien important au PIWG, en particulier en ce qui concerne les stratégies d'inclusion financière.

Le PIWG a reçu une subvention de l'AFI pour faciliter et mener un projet de données d'inclusion financière au niveau de ses pays membres. Les institutions membres ont pris part à des discussions au niveau national et se sont mis d'accord sur un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès de leurs propres objectifs d'inclusion financière et ceux des autres membres du PIWG de la région.

À l'avenir, le PIWG se penchera sur l'examen de la transparence, de la divulgation et de l'éducation financière, ainsi que des mécanismes de recours, qui nécessitent une attention urgente dans la région et qui reflètent les engagements Maya des pays membres du PIWG.

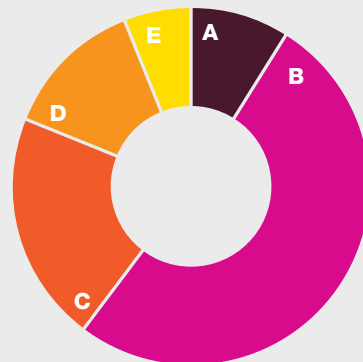
Quelle est la valeur / importance stratégique de la Déclaration de Maya ?



A	Aide à obtenir le soutien d'autres acteurs nationaux	5%
B	Permet d'obtenir un mandat clair pour initier et / ou mettre en œuvre des initiatives d'inclusion financière	20%
C	Contribue à accroître la redevabilité institutionnelle pour s'assurer que les engagements publics sont atteints	30%
D	Contribue à sensibiliser les gens à l'inclusion financière	11%
E	Aide à fixer des objectifs claires et communs en matière d'inclusion financière	34%

Source : vote électronique portable lors du GPF 2012 au Cap, en Afrique du Sud

À l'avenir, quelle sera, selon vous, le soutien des institutions partenaires externes à la Déclaration de Maya ?



A	Soutien mondial en matière de plaidoyer	9%
B	Assistance technique / soutien en termes de ressources	52%
C	Formation et renforcement des capacités	21%
D	Déploiement direct des services ou des systèmes financiers	13%
E	Autres	6%

Source : vote électronique portable lors du GPF 2012 au Cap, en Afrique du Sud

Conclusion et Voie à Suivre

En seulement deux ans, la Déclaration de Maya est devenue un point focal pour les décideurs politiques qui travaillent sur la promotion de l'inclusion financière dans les pays émergents et en développement. Elle a également été reconnue par le G20 et d'autres principaux partenaires et intervenants mondiaux dans le domaine de l'inclusion financière.

Alors que les engagements des institutions membres de l'AFI varient selon l'échelle et la solution de politique, ils sont définis et gérés par les membres de l'AFI eux-mêmes, ce qui offre une incitation unique et puissante pour atteindre leurs objectifs.

Dans la prochaine phase de la Déclaration de Maya, le Réseau de l'AFI réaffirmera sa détermination collective à débloquer le potentiel économique et social des 2,5 milliards de personnes non bancarisées dans le monde en s'assurant que :

> ***nos engagements envers l'inclusion financière et nos stratégies pour répondre à nos engagements comprennent des objectifs nationaux mesurables***

Les institutions membres de l'AFI qui ont déjà pris des engagements Maya sont encouragées à les mettre à jour à l'aide des objectifs nationaux quantifiables, clairs et précis. Les membres qui n'ont pas encore annoncé leurs engagements institutionnels sont également invités à définir des objectifs concrets et quantifiables. Les objectifs nationaux mesurables sont essentiels à l'avancement de la Déclaration de Maya, et permettent également aux institutions membres de suivre collectivement leurs progrès et de mesurer l'impact de leurs engagements.

> ***nous mesurons nos progrès au moyen d'indicateurs communs (sur la base de l'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière de l'AFI) et élaborons des rapports publics sur une base annuelle***

Un cadre structuré de mesure des progrès est essentiel pour démontrer l'impact des politiques fondées sur la preuve. Un cadre commun de mesure améliorera non seulement l'efficacité de la collecte des données et les rapports sur les progrès accomplis, mais permettra également aux institutions membres de respecter leurs engagements en vertu de la Déclaration de Maya de manière plus transparente et autogérée.

Ce rapport a identifié les tendances claires dans de nouveaux domaines et les approches de coopération



régionales et nationales qui pourraient avoir un impact sur les futurs engagements Maya. Le rapport a également soulevé les principales questions qui devraient permettre aux membres de l'AFI d'initier un dialogue permanent au sein du réseau.

Mettre à jour les piliers de politique de la Déclaration

Jusqu'à présent, les engagements en vertu de la Déclaration de Maya ont porté sur quatre principaux piliers de politique. Cependant, il y a eu une augmentation notable du nombre d'engagements dans d'autres domaines d'action au fil de l'année écoulée, comme microépargne et microassurance. Ces domaines devraient-ils également être reflétés dans la Déclaration de Maya ? En outre, avec le développement de nouveaux axes de travail tels que le Groupe de Travail sur le Financement des PME, devrait-on créer de l'espace dans la Déclaration de Maya pour les domaines de politiques correspondants ?

Plates-formes régionales de mise en œuvre des engagements

Avec le lancement de l'AMPI en Afrique et l'engagement solide du Groupe de Travail des îles du Pacifique, il y a plus de preuves que les plates-formes régionales ont un grand potentiel pour faire avancer les engagements institutionnels. Dans quelle mesure les membres de l'AFI devraient-ils chercher à répliquer les plates-formes régionales de mise en œuvre réussies dans le réseau ? Par exemple, une plate-forme de coopération régionale de

Conclusion et Perspectives d'Avenir

(suite)

l'Asie pour mettre en œuvre et accroître les engagements est-elle une idée méritant d'être explorée ? Et si oui, quelles mesures concrètes devraient être prises pour faire avancer les choses ?

Engagements nationaux coordonnés

Les institutions membres de l'AFI ont commencé à élaborer des objectifs nationaux. Les membres de l'AFI cherchant déjà à mener les initiatives d'inclusion financière pour réaliser leurs engagements Maya, les efforts de coordination avec les autres parties prenantes dans le pays sont encouragés. Comment l'AFI peut-elle soutenir davantage ses membres pour s'assurer de l'efficacité des efforts de coordination au niveau national afin d'identifier et d'atteindre les objectifs nationaux d'inclusion financière ?

Ce ne sont que quelques-unes des questions qui devraient faire avancer le dialogue au moment où la Déclaration de Maya passe à sa prochaine phase. Veuillez partager vos réflexions sur ces questions et d'autres que vous trouvez pertinentes pour notre engagement commun.

Rejoignez le débat : www.afi-memberzone.org.
Nous sommes impatients d'entendre de votre part.

Appendice : Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels

	Page		Page
Central Bank of Armenia	22	Bangko Sentral ng Pilipinas	38
Microcredit Regulatory Authority, Bangladesh (En partenariat étroit avec la Central Bank of Bangladesh)	22	Banque Nationale du Rwanda	39
Banco Central do Brasil	23	Central Bank of Samoa	39
National Bank of the Republic of Belarus	23	Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal	40
Banque de la République du Burundi	24	Bank of Sierra Leone	41
Ministerio de Desarrollo Social de Chile	24	Central Bank of Solomon Islands	41
Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia	25	Bank of Tanzania	42
Banque Centrale du Congo	25	Bank of Uganda	43
Banco Central del Ecuador	26	Reserve Bank of Vanuatu	43
Banco Central de Reserva de El Salvador et Superintendencia del Sistema Financiero de El Salvador (Engagement conjoint)	26	Bank of Zambia	44
National Bank of Ethiopia	27		
Reserve Bank of Fiji	27		
Bank of Ghana	28		
Superintendencia de Bancos de Guatemala	28		
Banque Centrale de la République de Guinée	29		
Bank Indonesia	29		
Central Bank of Kenya	30		
Reserve Bank of Malawi	30		
Bank Negara Malaysia	31		
Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV), Mexico	32		
Financial Regulatory Commission of Mongolia	33		
Banco de Moçambique	34		
Bank of Namibia	34		
Central Bank of Nigeria	34		
State Bank of Pakistan	35		
Palestine Monetary Authority	36		
Bank of Papua New Guinea	36		
Banco Central del Paraguay	36		
Superintendencia de Banca, Seguros y AFP (SBS) del Perú	37		



Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Central Bank of Armenia



Domaines de politique de l'engagement

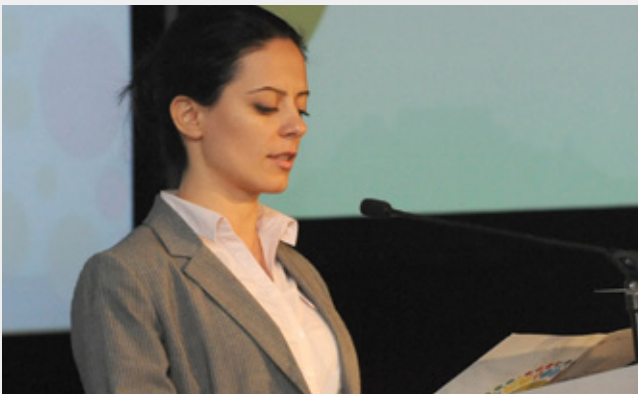
- > Services financiers mobiles
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Favoriser le déploiement des produits et de services mobiles et liés à la monnaie électronique (pour les pauvres) par le secteur privé
- > Améliorer les cadres réglementaires et de surveillance pour s'assurer que les consommateurs sont toujours bien informés et protégés
- > Mettre en place un système de traitement des plaintes et de recours qui est rapide, efficace et gratuit
- > Adopter une stratégie nationale d'éducation financière en 2012-2013 (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La Banque centrale a finalisé la Stratégie Nationale d'Éducation Financière (NSFE), qui a deux ensembles d'objectifs mesurables : i) l'augmentation de la capacité financière afin d'atteindre entre 80 et 90% des adultes dans les 20 prochaines années ; et ii) l'augmentation de l'utilisation des produits financiers formels par les adultes jusqu'à 80-90%
- > La stratégie devrait être approuvée avant la fin de 2013



Armenuhi Mkrtchyan, Central Bank of Armenia

Microcredit Regulatory Authority, Bangladesh



(En partenariat étroit avec
la Central Bank of Bangladesh)

Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière
- > Microassurance
- > Correspondants bancaires
- > Systèmes d'informations sur le crédit

Objectifs concrets

- > Adopter les politiques de services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires
- > Mettre en œuvre des projets sur la technologie mobile pour les transferts d'argent (à travers les IMF)
- > Comptes bancaires ouverts par les agriculteurs
- > Prêts accordés aux métayers (par BRAC)
- > Mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités en matière d'éducation financière en vue de renforcer la transparence et la recevabilité (ACHEVÉ)
- > Créer un Fonds de Garantie des Dépôts
- > Établir un Bureau d'Informations sur le Crédit

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > 23 banques et cinq IMF ont été autorisées à fournir des services financiers à travers la technologie mobile et d'autres sont en cours d'autorisation
- > Près de 500 organisations ont bénéficié d'une formation en divers aspects, tels que l'éducation financière, les grandes questions de gouvernance, les règles et les règlements qui doivent être respectés en vertu de la loi, etc.
- > Un fonds de sécurité des dépôts (DSF) exigée par la loi est en cours de création avec un montant initial de 300 millions de BDT afin de minimiser le risque que les déposants pourraient subir une perte en déposant leurs fonds auprès des IMF
- > Une étude sur la microassurance a été entreprise et un document de position a été préparé pour alimenter le processus de formulation de la réglementation de la microassurance

Banco Central do Brasil



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale
- > Données et mesure
- > Cadre réglementaire
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Lancement du Partenariat National pour l'Inclusion Financière en novembre 2011 (ACHEVÉ)
- > Procéder à une évaluation de la situation de l'inclusion financière (ACHEVÉ)
- > Intégrer les acteurs à la fois des secteurs public et privé
- > Améliorer le cadre réglementaire des canaux de distribution des services financiers qui répondent aux divers besoins de la population
- > Éduquer et protéger les consommateurs et les utilisateurs de services financiers

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Un cadre juridique sur les modalités de paiement, y compris les paiements mobiles, a été lancé en mai 2013. C'est la première étape dans la création d'un environnement favorable permettant de développer davantage les paiements mobiles au Brésil.
- > La BCB a créé le Département de l'Éducation Financière (Depef) en septembre 2012, qui est en charge de la coordination du Partenariat National pour l'Inclusion Financière. Le nouveau service comprend également une unité d'évaluation d'impact qui est un nouveau domaine de la BCB.
- > Pour intensifier ses efforts d'inclusion financière, la BCB développe un certain nombre de nouvelles initiatives grâce à des partenariats avec différents acteurs, y compris le secteur privé. Quelques nouvelles collaborations qui se sont réalisées comprennent l'Association d'Éducation Financière du Brésil, le Service d'Appui aux Micro- et Petites Entreprises, le Secrétariat National pour la Protection des Consommateurs, et l'Organisation des Coopératives Brésiliennes.
- > La BCB a développé un nouvel indice d'inclusion financière visant à mesurer le niveau de l'accès aux services financiers parmi les citoyens. L'indice comprend également des indicateurs de qualité. Les études en cours ont également été conçues afin d'améliorer les connaissances des décideurs politiques au sujet de surendettement au Brésil.

- > Le Gouvernement Brésilien a publié un cadre juridique en mars 2013 en vue d'améliorer la sécurité et la transparence pour les consommateurs quant à l'utilisation des services financiers : décret 7.963. Le décret a ensuite créé le Comité de la Consommation et de la Réglementation dont la BCB est désormais l'un des membres.
- > La BCB est aussi en train d'élaborer une note sur les meilleures pratiques en matière d'éducation financière en ce qui concerne l'offre. Si adopté par les institutions financières, cela pourrait aider les consommateurs à comprendre les informations essentielles et importantes concernant l'utilisation des services financiers.

National Bank of the Republic of Belarus



Domaines de politique de l'engagement

- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Augmenter le nombre de la population adulte ayant des comptes bancaires 70% (actuellement) à 85% d'ici 2015 en passant le paiement des salaires des employés aux comptes à base de cartes
- > Améliorer l'éducation financière de toutes les catégories de ménages grâce au Plan d'Action Conjoint des Organismes Gouvernementaux et des Acteurs du Marché Financier pour 2013-2018, tel qu'approuvé par la résolution du Conseil des Ministres et la National Bank of the Republic of Belarus

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Les mises à jour sur les progrès seront fournies plus tard

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Banque de la République du Burundi



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Organiser une conférence nationale mettant l'accent sur l'inclusion financière (ACHEVÉ)
- > Réaliser une étude pour recueillir les données de base sur l'accès et la qualité des services financiers offerts à la population (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Les résultats des enquêtes nationales quantitatives et qualitatives sur l'inclusion financière ont été diffusés en août 2012
- > Selon les résultats de l'enquête, 12,5% de la population adulte du Burundi dispose actuellement d'un compte bancaire (défini comme un compte ouvert auprès d'une institution financière agréée par la Banque centrale). Grâce aux efforts galvanisés visant à améliorer l'accès, le nombre d'habitants financièrement inclus devrait atteindre 25% au cours des cinq prochaines années.
- > Le rapport d'enquête a identifié trois prochaines étapes importantes pour la Banque : i) l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et institutionnel du secteur financier afin de promouvoir l'accès, la qualité et l'utilisation des services financiers ; ii) l'élaboration d'un cadre stratégique national pour l'inclusion financière ; et iii) la mise en œuvre des recommandations pertinentes obtenues grâce à l'enquête menée auprès de divers intervenants dans le secteur financier



Sebastian Echeverria, Ministerio de Desarrollo Social de Chile

Ministerio de Desarrollo Social de Chile



Domaines de politique de l'engagement

- > Cadre de la monnaie électronique
- > Éducation financière
- > Données et mesure
- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Adopter un système de paiement électronique (ciblant spécifiquement les personnes vulnérables) avant septembre 2014
- > Distribuer les prestations sociales à travers les paiements électroniques
- > Promouvoir et sensibiliser les bénéficiaires aux paiements électroniques
- > Augmenter le nombre de comptes de débit simplifiés
- > Développer des outils, des indicateurs et des méthodologies de collecte de données pour évaluer le niveau d'inclusion financière des segments à faible revenu de la population
- > Créer une plate-forme de coordination de haut niveau dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A piloté la version de paiements électroniques 2.0 dans neuf municipalités, et, en mai 2013, le transfert des prestations sociales devrait se faire par les paiements électroniques au niveau national
- > A lancé Chili Cuenta, un programme d'éducation financière destiné à promouvoir et à sensibiliser les bénéficiaires aux paiements électroniques
- > En collaboration avec l'Initiative FOMIN, le ministère est en train d'élaborer une enquête pour évaluer le niveau d'inclusion financière au Chili
- > Le secrétariat d'inclusion financière situé au sein du Ministère des Finances étudie actuellement les mécanismes de coordination avec les principales parties prenantes en vue de mettre en œuvre la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière du Chili

Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia



Domaines de politique de l'engagement

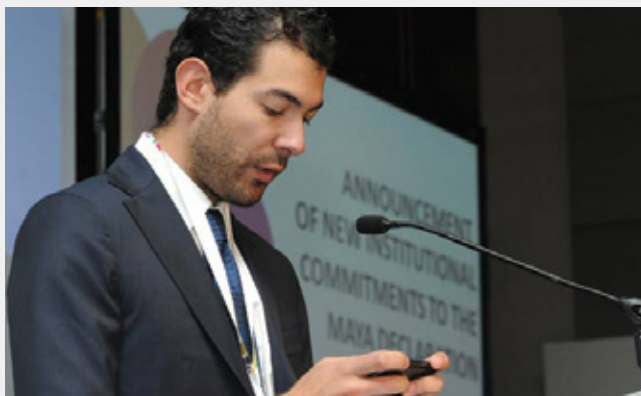
- > Stratégie nationale
- > Cadre de la monnaie électronique
- > Paiements nationaux

Objectifs concrets

- > Concevoir une stratégie nationale d'inclusion financière au cours du premier semestre de 2013
- > Mettre en place un comité de haut niveau pour mener et coordonner la stratégie nationale d'inclusion financière avant le premier semestre de 2013
- > Soumettre un projet de loi sur la création d'une licence spéciale pour les émetteurs de la monnaie électronique et les administrateurs des systèmes de cartes prépayées avec des normes prudentielles
- > Définir de nouvelles règles pour les petits systèmes de paiement afin d'améliorer la concurrence entre les principaux acteurs
- > Fournir les services financiers transactionnels moins chers aux plus pauvres

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La mise à jour sur les progrès se fera plus tard



Jose Sanin, Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia

Banque Centrale du Congo



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière
- > Paiements nationaux
- > Correspondants bancaires
- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Achever la modernisation du système national de paiement avant la fin de 2013
- > Introduire les services bancaires mobiles et ceux via les correspondants avant la fin de 2012 (ACHEVÉ)
- > Améliorer la réglementation en vigueur sur la protection des consommateurs avant la fin de décembre 2012 (ACHEVÉ)
- > Mener deux enquêtes sur la protection des consommateurs et l'éducation financière avant la fin de juin 2013

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Préparation du lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition de nouveaux équipements et logiciels pour faciliter la télécommunication interbancaire avant octobre 2013
- > En train de finaliser le système de paiement national qui doit être lancé en octobre 2014
- > A intégré avec succès les paiements de salaires pour le service civil, l'armée et la police
- > A piloté les correspondants bancaires
- > A passé en examen des deux directives sur les emprunts et les taux de prêt et a exigé que les institutions financières publient et signalent les taux d'intérêt proportionnels à la BCC
- > A finalisé la directive sur la protection des consommateurs
- > En train de mener une étude appelée MAP (Rendre l'Accès Possible)
- > En train d'élaborer une stratégie d'inclusion financière, y compris un volet sur l'éducation financière

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Banco Central del Ecuador



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Mettre en place des points de paiement pour les structures financières locales (qui sont reliés au système de paiement national) dans au moins 200 cantons avec une couverture d'environ 90% du pays avant 2015
- > Augmenter le nombre de transactions en utilisant les canaux de téléphonie mobile de la BCE avant 2015
- > Promouvoir l'éducation financière pour informer les utilisateurs actuels et potentiels des services financiers d'ici 2015
- > Créer un fonds de subvention pour soutenir l'expansion de la prestation des services financiers
- > Élargir les canaux de distribution des transferts de fonds grâce aux entités financières locales avant 2015
- > Émettre la réglementation relative à la prestation des services bancaires via la téléphonie mobile avant 2015

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A promu la politique d'inclusion financière de la BCE par la publication 2012, « De la définition des politiques à la pratique : Réaliser l'inclusion financière, la nouvelle orientation stratégique de la Banco Central del Ecuador »
- > A commencé le renforcement du système national de paiement à travers :
 - la réorganisation du système de paiement national pour soutenir les partenariats de collaboration dans la création de nouveaux produits, tels que : les guichets partagés, les virements en ligne, les paiements de subventions, les prestations de sécurité sociale, les transferts de fonds, les collections, etc.
 - l'acquisition des éléments de l'infrastructure informatique nécessaire à la modernisation de la plate-forme technologique
- > Un modèle de diagnostic est en place pour évaluer la situation financière actuelle, qui comprend les indicateurs de performance qualitatifs. L'instrument est également utile pour identifier les domaines qui nécessitent une assistance technique.
- > A donné la priorité à un projet de monnaie électronique dans le cadre du plan stratégique de la BCE

Banco Central de Reserva de El Salvador and Superintendencia del Sistema Financiero de El Salvador



(Engagement conjoint)

Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Éducation financière
- > Microassurance
- > Microépargne
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Émettre une réglementation sur les services financiers mobiles
- > Élaborer une stratégie visant à favoriser l'éducation financière pour une population traditionnellement mal desservie par le système bancaire
- > Préparer des études et d'autres mesures qui permettent le développement de la microassurance, de la microépargne, du microcrédit et des micro-pensions
- > Définir des indicateurs pour mesurer les progrès de l'inclusion financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > En juin 2013, un cadre réglementaire des correspondants bancaires a été approuvé, ce qui permet aux correspondants financiers de fonctionner et de fournir des services financiers. La réglementation, qui entrera en vigueur en août 2013, devrait étendre davantage l'inclusion financière dans le pays, ce qui permet à la BCE et à la SSF de se rapprocher de la réalisation de leur engagement commun en vertu de la Déclaration Maya.

National Bank of Ethiopia



Domaines de politique de l'engagement

- > Cadre de la monnaie électronique
- > Services financiers mobiles
- > Correspondants bancaires
- > Paiements nationaux
- > Systèmes d'informations sur le crédit
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Étendre les services de monnaie électronique et se diriger vers une société sans argent liquide
- > Modernisation du système national de paiement en cours
- > Promouvoir le partage d'informations sur le crédit entre les banques et les IMF
- > Élaborer les directives sur les services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires
- > Promouvoir le financement du logement pour les ménages à faible revenu (où ces ménages mobilisent 40% du coût et le gouvernement finance le 60% restant)
- > Entreprendre de vastes programmes d'éducation financière à travers le pays en vue d'élargir l'inclusion financière (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A approuvé le cadre réglementaire des services bancaires via la téléphonie mobile et les correspondants bancaires qui permet aux banques et aux institutions de microfinance d'offrir divers services financiers grâce à l'utilisation des appareils mobiles et des correspondants bancaires en tant que canaux de distribution à compter du 1er janvier 2013
- > Actuellement en train de faciliter le partage d'informations sur le crédit entre les banques et les IMF
- > A entrepris de vastes programmes d'éducation financière à travers le pays dans le cadre des efforts visant à élargir l'inclusion financière
- > Actuellement en train de préparer le plan directeur national du secteur financier qui comprend des initiatives visant la réalisation des engagements pris en vertu de la Déclaration de Maya

Reserve Bank of Fiji



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Données et mesure
- > Stratégie nationale
- > Éducation financière
- > Microépargne
- > Paiements nationaux

Objectifs concrets

- > Atteindre au moins 150,000 citoyens non bancarisés et mal desservis avant 2014
- > Intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires des Fidji à partir de la classe 1 à la classe 13 avant 2012 (ACHEVÉ)
- > Réalisation d'une étude sur les compétences financières avant 2012 (ACHEVÉ)
- > Recueillir l'ensemble des indicateurs de base avant 2013
- > S'assurer de la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable aux systèmes de paiement (y compris les services financiers mobiles) et à la microfinance avant 2013
- > Accroître les services d'épargne avant 2013

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > 85% de l'objectif d'atteindre 150,000 citoyens a été atteint au 31 mars 2013
- > Suite à un projet pilote couronné de succès en 2012, toutes les écoles primaires et secondaires dans le pays ont intégré et mis en œuvre le Projet d'Éducation Financière (FinED). Grâce à FinED Fidji, 197,000 élèves provenant de 910 écoles à travers les Fidji bénéficieront de l'éducation financière chaque année à compter de 2013.
- > La Stratégie Nationale d'Éducation Financière pour la période 2013-2015 a été achevée et a été transmise au Gouvernement des Fidji en juin 2013 pour approbation et soutien
- > Un total de 11,308 personnes ont reçu une certaine forme de formation relative aux aspects financiers en 2012. Ces données ont été recueillies auprès de différents prestataires de formation, y compris les banques commerciales, les compagnies d'assurance, les institutions de microfinance, les institutions d'enseignement supérieur, les ONG et les organismes des bailleurs de fonds.
- > La RBF continue à jouer le rôle de premier plan dans l'organisation des « Expositions d'inclusion financière » autour des Fidji. Trois expositions ont eu lieu en 2012 et quatre autres sont prévues pour 2013.

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Reserve Bank of Fiji (suite)

- > La RBF, conjointement avec le Groupe de Travail des îles du Pacifique de l'AFI (PIWG), a finalisé l'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière du PIWG. La collecte des données a débuté et les travaux préliminaires ont commencé pour élaborer une étude sur la demande.
- > En 2013, une nouvelle politique a été mise en œuvre, fournissant des directives que les banques commerciales doivent respecter lors du déploiement des correspondants bancaires
- > Les données disponibles révèlent que le nombre total de comptes de dépôts ouverts auprès des banques commerciales pour 1,000 adultes a augmenté, passant de 864 en 2007 à 1,087 en 2011
- > La RBF travaille avec les opérateurs de téléphonie mobile pour établir un Acte de Fiducie en vue de renforcer les mécanismes existants et d'apporter plus de confort et de garantir par rapport à la sécurité des dépôts et des fonds des consommateurs
- > Grâce à l'appui des partenaires au développement de la RBF, le PFIP, un atelier régional de suivi est prévu pour août 2013 pour former le personnel technique de la RBF en supervision et en développement de la microassurance
- > En 2012, deux collectivités locales ont participé à un programme pilote de microassurance adapté aux besoins spécifiques des communautés

Bank of Ghana



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Protection des consommateurs
- > Cadre réglementaire des services bancaires à distance
- > Stratégie de système de paiement
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Parvenir à un taux d'inclusion financière de 70% avant 2017
- > Réviser la stratégie du système de paiement avant la fin de 2012
- > Examiner (et réviser) le cadre réglementaire des services bancaires à distance
- > Mettre en œuvre l'interopérabilité afin de stimuler l'utilisation des services financiers mobiles
- > Soutenir la protection et l'autonomisation des consommateurs
- > Mettre au point un plan d'Éducation financière avant la fin de 2012

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Actuellement en train de finaliser le projet de cadre réglementaire des services bancaires à distance
- > A promu l'inclusion financière en organisant un atelier de trois jours sur la stratégie du système de paiement

Superintendencia de Bancos de Guatemala



Domaines de politique de l'engagement

- > Éducation financière
- > Protection des consommateurs
- > Cadre réglementaire
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Lancer une Campagne d'Inclusion Financière en utilisant les canaux de communication de masse avant 2012 (ACHEVÉ)
- > Renforcer l'éducation financière
- > Partager le code de meilleures pratiques en matière de protection des consommateurs avec les institutions supervisées (ACHEVÉ)
- > Promouvoir la réglementation prudentielle qui renforce la divulgation et la publication d'informations par les entités contrôlées par la SIB
- > Commencer à créer une base de données en 2013 qui permettra la conception d'un ensemble d'indicateurs en 2014 afin d'évaluer le degré d'avancement de l'inclusion financière au Guatemala

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La Campagne de l'Inclusion Financière a été largement lancée en 2012 par la télévision, la radio et la presse écrite dans les cinq régions géographiques
- > Se prépare au lancement des publications sur les thèmes éducatifs tels que la bonne gestion des cartes de crédit entre février et avril 2013
- > Actuellement en train de développer du matériel pédagogique pour les différents niveaux d'éducation financière et la supervision de la promotion continue des bonnes pratiques en matière de protection des consommateurs grâce à la publication de documents techniques sur l'utilisation des services financiers
- > Les projets qui s'annoncent pour renforcer la divulgation d'informations par les entités contrôlées par la SIB : fournir des instructions aux banques, aux sociétés d'assurance, aux régulateurs, etc., et réglementer la divulgation par des entités offshore, bureaux de change, etc.

- > Mener la phase initiale de l'évaluation statistique qui sera utilisée dans l'élaboration d'indicateurs pour mesurer les progrès de l'inclusion financière au Guatemala

Banque Centrale de la République de Guinée



Domaines de politique de l'engagement

- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière
- > Cadre réglementaire

Objectifs concrets

- > Moderniser le secteur de la microfinance
- > Élargir l'accès aux services financiers de qualité pour les pauvres
- > Accroître le financement des agents économiques
- > Préserver la sécurité des transactions pour une meilleure supervision interne et externe

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A adopté une loi contre le blanchiment
- > A publié des informations sur les coûts des produits bancaires et a également créé une source de données centrale pour l'échange d'informations et la transparence
- > Actuellement en train d'élaborer une réglementation sur les MFS



Pungky Wibowo, Bank Indonesia

Bank Indonesia



Domaines de politique de l'engagement

- > Identité financière
- > Éducation financière
- > Microépargne
- > Cadre réglementaire
- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Mettre en œuvre un projet d'identité financière
- > Fournir un numéro d'identité aux personnes non bancarisées qui sont actuellement interdites d'accéder aux services financiers
- > Mettre en œuvre une enquête nationale sur l'éducation financière
- > Élargir le programme et les campagnes d'éducation financière en collaboration avec les établissements d'enseignement et d'autres parties prenantes
- > Promouvoir le compte d'épargne de base sans superflus en Indonésie « Tabunganku »
- > Formuler un cadre réglementaire ingénieur

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > En mai 2013, grâce au soutien de la Bank Indonesia (BI), trois des plus grands opérateurs de téléphonie mobile en Indonésie ont lancé un accord d'interopérabilité de la monnaie électronique qui permettra aux abonnés d'envoyer la monnaie électronique aux comptes virtuels des uns et des autres
- > La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de l'Indonésie a également été révisée afin d'inclure un programme d'éducation financière pour les services bancaires mobiles, et ce sera mis en œuvre dans 13 provinces au niveau des écoles primaires et secondaires
- > Grâce au soutien d'une subvention de l'AFI, la BI a achevé une enquête de référence auprès de 400,000 personnes partiellement bancarisées et a recueilli des données complètes à partir d'un échantillon de 600 ménages dans le cadre d'un projet pilote du Projet d'Identité Financière (FIN) de l'Indonésie

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Central Bank of Kenya



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure
- > Correspondants bancaires
- > Protection des consommateurs
- > Cadre réglementaire
- > Systèmes d'informations sur le crédit

Objectifs concrets

- > Mener une enquête nationale actualisée sur l'inclusion financière
- > Promouvoir les politiques d'inclusion financière fondée sur la preuve
- > Étendre le mécanisme de partage d'informations sur le crédit au-delà du secteur bancaire
- > Rendre le crédit accessible et abordable
- > Examiner et améliorer la transparence dans la divulgation des frais et des taux de prêt
- > Passer en examen de la réglementation des paiements bancaires et ceux via les correspondants
- > S'assurer d'une réglementation proportionnelle
- > Augmenter le nombre de points d'accès aux services financiers

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A achevé la collecte et l'analyse des données de l'Enquête FinAccess. Le rapport de l'enquête devrait être mis à la disposition du public au cours du deuxième semestre de 2013.
- > A lancé un projet pilote du partage des dossiers complets d'informations sur le crédit par les banques et les IMF collectrices de dépôts en avril 2013. Cette initiative a été commandée par un groupe de travail mixte composé de la Central Bank of Kenya (CBK) et la Kenya Bankers Association (KBA). Le projet pilote devrait évaluer le niveau de préparation des fournisseurs d'informations sur le crédit et des bureaux d'évaluation du crédit afin de mettre en œuvre le partage des fichiers complets.
- > La CBK a procédé à la révision de la Réglementation des Bureaux d'Évaluation du Crédit et a transmis les amendements au Trésor National pour publication lors du deuxième semestre de 2013
- > La Loi sur les Banques a été modifiée pour permettre aux institutions autorisées en vertu de la Loi sur les Sociétés Coopératives de Crédit et d'Épargne et les Entreprises de Services Publics d'être considérées dans le cadre du mécanisme de Partage d'Informations sur le Crédit (CIS) via la Loi des Finances

- > Le test du portail Web conçu pour faciliter la divulgation d'informations au public sur les frais de crédit et bancaires était presque terminé. Sur la base des résultats des tests, les applications ont été développées et sont en train d'être inclus dans le portail.
- > Les règles prudentielles en matière de protection des consommateurs ont été déployées en janvier 2013 et sont maintenant intégrées dans le secteur bancaire
- > La finalisation de la réglementation en vertu de la Loi sur le Système National de Paiement, qui devrait être soumise au Ministère des Finances pour publication et opérationnalisation avant la fin de 2013
- > Les directives révisées relatives aux correspondants bancaires destinées aux banques commerciales ont été émises en janvier 2013 et y sont désormais opérationnels. Il y a actuellement 13 banques qui ont été approuvées pour recruter les correspondants.
- > A publié le guide de désignation et de fonctionnement des agents tiers par les IMF collectrices de dépôts

Reserve Bank of Malawi



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Correspondants bancaires
- > Protection des consommateurs
- > Données et mesure
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Augmenter le nombre de personnes bancarisées (parmi la population adulte bancable) de 19% actuellement à 40% avant 2014
- > Introduire les correspondants bancaires avant le premier trimestre de 2012 (ACHEVÉ)
- > Promouvoir des solutions de paiement mobile
- > Élaborer une méthodologie et commencer à recueillir des données d'inclusion financière
- > Élaborer une stratégie de tarification transparente optimale pour veiller aux produits et aux services financièrement inclusifs abordables
- > Élaborer une stratégie nationale d'éducation financière pour les consommateurs en juin 2012

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La réglementation relative aux correspondants bancaires a été élaborée et les réunions de sensibilisation rassemblant tous les principaux intervenants ont été menées pour recueillir les commentaires et s'assurer de l'appropriation
- > A accordé l'agrément à trois banques au premier trimestre de 2012 pour déployer les correspondants bancaires sur une base pilote, en attendant la publication de la réglementation
- > A émis les directives sur les solutions de paiement mobile dirigées par les OTM
- > A autorisé un OTM à déployer une solution de paiement mobile non bancaire et évalue actuellement d'autres demandes
- > A finalisé le projet de Loi sur les Systèmes de Paiement
- > A mis au point un modèle pour la collecte des données de base sur l'offre en matière d'inclusion financière. Le modèle est basé sur l'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière de l'AFI.
- > A élaboré un plan national de développement du secteur financier
- > A créé un Groupe de Coordination de la Monnaie Mobile dont les membres proviennent de la Reserve Bank of Malawi, de l'Association des Consommateurs, des Opérateurs de Téléphonie Mobile, de l'USAID Malawi et de la Banque Mondiale (Bureau du Malawi) afin de coordonner la mise en œuvre des mesures visant à intensifier l'adoption de la monnaie mobile
- > A émis une directive sur la divulgation qui oblige les banques à publier leurs frais et tarifs sur divers produits et services dans le but de permettre au grand public de prendre des décisions avisées
- > A intégré les dispositions relatives à la transparence, à la divulgation et à la vérité en matière de prêt dans les directives récemment publiées pour les institutions de microfinance non collectrices de dépôts
- > A terminé l'étude de référence sur la capacité financière et une révision documentaire de l'offre des produits financiers et est actuellement en train d'élaborer une stratégie nationale d'éducation financière pour les consommateurs

Bank Negara Malaysia



Domaines de politique de l'engagement

- > Correspondants bancaires
- > Services financiers mobiles
- > Microépargne
- > Microassurance
- > Données et mesure
- > Protection des consommateurs

Objectifs concrets

- > Veiller à ce que 95% de la population adulte a accès au système bancaire formel avant 2014
- > D'ici 2014, s'assurer que 90% des 837 sous-districts (mukims) en Malaisie ayant une population de plus de 2,000 habitants ont au moins un point physique d'accès aux services financiers
- > Élaborer un cadre relatif aux correspondants bancaires (ACHEVÉ)
- > Accélérer le déploiement d'une plateforme de services bancaires via la téléphonie mobile
- > Élargir la gamme de produits et de services, y compris le micro-financement flexible, la microépargne contractuelle à long terme et la définition d'un cadre de la microassurance et du microtakaful (ACHEVÉ)
- > Renforcer les mécanismes institutionnels (rôle des DFI spécialisées, renforcer les capacités des praticiens)
- > Mettre en place un cadre de suivi pour suivre les progrès de l'inclusion financière (ACHEVÉ)
- > Fournir des services consultatifs financiers aux populations mal desservies et renforcer les capacités des micro-entreprises (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Basé sur les données provenant d'une enquête sur la demande d'inclusion financière en 2011, 92% de la population adulte a accès au système bancaire formel, ce qui signifie que la BNM a presque atteint son objectif de 95% pour 2014
- > La BNM a émis les directives sur les correspondants bancaires en 2012 ayant pour but d'améliorer l'accès à des services financiers abordables et de qualité grâce à des agents tiers, tels que les magasins et les bureaux de poste, en particulier dans les zones mal desservies
- > Une plate-forme de paiement mobile MyMobile a été conjointement lancée en 2012 par le BNM, trois autres institutions financières et les trois opérateurs de téléphonie mobile (MNO). MyMobile sert plus de 90% des abonnés au téléphone mobile en Malaisie, ayant plus de 131,000 utilisateurs enregistrés et plus de 455,000 transactions en mai 2013.

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Bank Negara Malaysia (suite)

- > La BNM a fourni le micro-financement flexible et la microépargne contractuelle à long terme et a mis au point un cadre de la microassurance et du microtakaful
- > La Caisse nationale d'épargne (Bank Simpanan Nasional / BSN), une institution financière de premier plan dont la part du portefeuille de la microfinance en Malaisie est de 39%, a été mandatée pour mobiliser l'épargne parmi les petits épargnants et fournir des services de microfinance
- > A mis en place un cadre de surveillance pour suivre les progrès de l'inclusion financière et développé un Indice d'Inclusion Financière (FII)
- > En mai 2013, POWER !, un programme d'éducation financière mis en place par la Credit Counseling and Debt Management Agency, a atteint plus de 155,000 personnes en Malaisie
- > Grâce à un partenariat avec la Asian Institute of Finance, la BNM a fourni le leadership et la formation technique en matière de microfinance à 60 praticiens locaux et étrangers depuis 2012
- > La BNM entreprend la recherche pour développer un cadre global pour le renforcement des capacités des micro-entreprises et la sensibilisation du public et les efforts de sensibilisation sont également en cours pour sensibiliser les micro-entreprises sur les systèmes financiers et l'assistance disponibles



Muhammad Ibrahim, Vice-Gouverneur, Bank Negara Malaysia

Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV), Mexico



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Correspondants bancaires
- > Données et mesure
- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Organiser des politiques et des stratégies d'inclusion financière au sein du Conseil sur l'Inclusion Financière (ACHEVÉ)
- > Lancer l'enquête sur la demande (ACHEVÉ)
- > Définir les objectifs nationaux mettant un accent particulier sur l'utilisation (ACHEVÉ)
- > S'assurer qu'il y a un correspondant bancaire ou une succursale bancaire dans toutes les municipalités avant 2014
- > S'assurer que les trois plus grandes banques de détail (qui, ensemble, représentent plus de 50% des actifs dans le pays) offrent des produits mobiles interopérables d'ici 2012 avec une stratégie commerciale d'ouverture massive de compte (ACHEVÉ)
- > Publier les informations trimestrielles sur les transactions électroniques avant mars 2012, y compris le nombre de transactions et le type et le canal de transactions (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Le Conseil sur l'Inclusion Financière (CONAIF) est en train d'élaborer la stratégie nationale du Mexique
- > Le CONAIF définit également les objectifs, les politiques et les initiatives au niveau national qui favoriseront un système financier plus stable et plus inclusif au Mexique, en utilisant des données de l'enquête sur la demande de l'inclusion financière (ENIF) et en conformité avec le Plan National de Développement (2013-2018)
- > En juillet 2013, 73% des municipalités avaient accès aux services financiers (à travers les succursales, les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB), les correspondants bancaires ou les dispositifs PDV). CONAIF a déjà proposé la définition de nouveaux objectifs pour la couverture au niveau local.
- > Par ailleurs, les engagements suivants de la Déclaration de Maya ont également été atteints : a mené une enquête sur la demande, a développé de nouveaux modèles d'affaires pour les plates-formes de téléphonie mobile et a publié des informations trimestrielles sur les transactions électroniques

Financial Regulatory Commission of Mongolia



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Cadre réglementaire
- > Protection des consommateurs
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Élaborer des lois sur les activités financières non bancaires en faveur de l'inclusion financière et les transmettre au Parlement pour approbation en 2012
- > Améliorer le cadre réglementaire, la politique de l'État et la surveillance des services de monnaie électronique (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre une politique qui soutient les services de monnaie électronique (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre une politique qui implique les Institutions Financières Non Bancaires (IFNB) dans le programme de prêts en gros afin d'augmenter le nombre de clients et d'améliorer la gestion du système d'information
- > La MobiFinance des IFNB aura la principale part de marché en Mongolie en 2015
- > Augmenter le nombre des Coopératives d'Épargne et de Crédit (CEC), des membres des CEC et améliorer les compétences de leurs employés
- > Créer un service consultatif pour permettre l'émission d'instruments de paiement et la gestion des services de transfert de fonds au niveau des CEC
- > Élaborer une stratégie mettant l'accent sur la stabilisation du secteur financier
- > Créer un cadre réglementaire légère qui favorise de nouveaux services financiers, réduit les risques et encourage la recherche
- > Élaborer une politique permettant de transférer certaines fonctions réglementaires aux associations spécialisées et en évaluer les résultats
- > Mettre au point une réglementation afin de protéger les droits des consommateurs, le recours par le biais des institutions réglementaires et de gérer le processus de recours global en coopération avec les ONG
- > Améliorer l'éducation financière de la communauté à travers le site Web de la FRC et une campagne médiatique

- > Élaborer une stratégie et des politiques pour accroître l'accès aux services financiers, réduire les risques, et introduire de nouvelles technologies, et s'assurer qu'elles sont adoptées par le Parlement
- > Élaborer des rapports sur la croissance financière inclusive

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A soumis des propositions au Groupe de travail (au sein de la FRC) sur la promotion d'un cadre juridique pour l'application de la politique relative à la monnaie électronique et aux opérations bancaires mobiles
- > A soumis une proposition au Conseil National sur les Règlements concernant la mise en place d'un système unifié de monnaie électronique et la réalisation des contrôles et des réglementations unifiés
- > La réglementation de l'exploitation de la monnaie électronique a été modifiée
- > A commencé un travail préparatoire pour le contrôle des transactions de monnaie électronique par la Commission et l'amélioration de son logiciel (basé sur l'accord avec « Mobifinance NBF1 » LLC, le fournisseur d'opérations de services de monnaie électronique)
- > L'établissement des rapports financiers mensuels sur « Mobifinance NBF1 » LLC et les inspections visant à répondre aux exigences de taux d'adéquation opérationnelle
- > Les services et les opérations de monnaie électronique ont été pleinement introduits dans 21 provinces, et le nombre de clients a augmenté de 45,000, et plus de 700 partenaires et de 250 représentants ont été recrutés
- > Les opérations de services de monnaie électronique utilisées pour le traitement des paiements des prêts des Institutions Financières Non Bancaires et les intérêts d'emprunt, les frais d'assurance et les transferts de fonds pour le Fonds de Développement Humain alloué par la Capital Bank

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Banco de Moçambique



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Coordonner les efforts visant à favoriser une plus grande collaboration entre les entités publiques et privées
- > Élaborer une stratégie d'inclusion financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La mise à jour sur les progrès suivra

Bank of Namibia



Domaines de politique de l'engagement

- > Protection des consommateurs
- > Données et mesure
- > Stratégie nationale
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Lancer la Stratégie du Secteur Financier en avril 2012
- > Mettre en œuvre la stratégie nationale d'inclusion financière
- > Recueillir les données pour établir des indicateurs d'inclusion financière en 2012 (ACHEVÉ)
- > Adopter un cadre relatif à l'éducation financière et commencer la mise en œuvre en 2012 (ACHEVÉ)
- > Mettre en place un cadre protection des consommateurs et assurer le suivi de l'exécution

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Les indicateurs de base ont été compilés et soumis à l'AFI
- > La Stratégie d'éducation financière 2010-2014 est actuellement en cours d'exécution
- > Une enquête de référence sur l'éducation financière est actuellement en cours

- > La BON fait partie de l'Équipe du Projet de Protection des Consommateurs (CPPT) conjointement avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie et la Law Reform and Development Commission. Le but de la CPPT est de développer un cadre de politique et juridique pour la réglementation et la protection des consommateurs en Namibie. La CPPT a convenu que le document de position sur la législation de protection des consommateurs en Namibie approuvé par le Conseil sur l'Inclusion Financière pourrait être utilisé en tant que guide.
- > A lancé le Code de Pratiques Bancaires et les Directives relative à l'Enregistrement des Plaintes des Clients

Central Bank of Nigeria



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Réduire le pourcentage d'adultes au Nigeria qui n'ont pas accès aux services financiers de 46,3% actuellement à 20% avant 2020
- > Lancer la stratégie nationale d'inclusion financière (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre la stratégie nationale d'inclusion financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > La stratégie nationale d'inclusion financière a été lancée en octobre 2012
- > Les directives relatives aux correspondants bancaires ont été rédigées et un partenariat établi en vue de permettre au Service Postal du Nigeria (NIPOST) d'agir en tant qu'agent de vente au détail pour la prestation des services financiers
- > Les licences ont été accordées aux 15 exploitants des systèmes de paiement mobile pour effectuer des services commerciaux de paiement mobile à travers le pays
- > Un cadre d'éducation financière a été élaboré et publié pour consultation
- > Un cadre de protection des consommateurs a été élaboré et un nouveau département chargé de la protection des consommateurs créé au sein de la CBN pour s'assurer de la mise en œuvre
- > Un cadre « Connaître son client » échelonné a été élaboré et la mise en œuvre se poursuit actuellement

State Bank of Pakistan



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale
- > Éducation financière
- > Protection des consommateurs
- > Données et mesure
- > Microassurance
- > Microcrédit

Objectifs concrets

- > Élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière avant 2014
- > Élaborer un plan complet de financement du secteur de la microfinance (ACHEVÉ)
- > Mettre à jour le cadre réglementaire de la microfinance et finaliser la proposition pour présentation à l'autorité concernée (ACHEVÉ)
- > Lancer le processus d'examen des demandes soumises par ceux qui aimeraient être correspondants bancaires avant 2013
- > Lancer le Programme National d'Éducation Financière (NFLP)
- > Améliorer l'accès au crédit
- > Procéder à l'enquête sur l'accès au financement
- > Élaborer un tableau de bord destiné aux correspondants bancaires en vue de renforcer le contrôle avant février 2014
- > Finaliser et approuver la loi sur les opérations garanties
- > Mettre en place une société de refinancement des prêts hypothécaires.

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Un plan complet de financement du secteur de la microfinance a été élaboré. Le plan définit les objectifs annuels jusqu'à 2016 pour les portefeuilles de prêts, de dépôts, de dettes et de capitaux propres.
- > Le cadre réglementaire de la microfinance doit être mis à jour avant décembre 2013. La proposition a été finalisée et sera soumise à l'autorité compétente pour approbation.

- > Le déploiement des correspondants bancaires est actuellement dans une phase d'essai et se fera en 2013
- > Le projet pilote de la NFLP a été achevé et est actuellement en cours d'évaluation. Un processus de passation de marchés sera lancé en 2013 pour embaucher une firme qui lancera la NFLP.
- > A finalisé la note conceptuelle et les directives relatives à la sélection des projets pour le Financial Innovation Challenge Fund (FICF), cycle de financement rural
- > Un cadre pour l'entreposage, le classement et les tests, la gestion des garanties, le financement post-récolte et un système de récépissé d'entrepôt sera développé
- > A lancé le Projet de Diversification des Prêts Agricoles (ALDP-2013) en mars 2013
- > Élaboration d'un cadre pour l'assurance du prêt-bétail
- > Une loi distincte sur les opérations garanties est en cours d'élaboration aux fins d'approbation par le Parlement
- > Le système de garantie de crédit pour les petites entreprises rurales a été lancé

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Palestine Monetary Authority



Domaines de politique de l'engagement

- > Éducation financière
- > Protection des consommateurs
- > Systèmes d'informations sur le crédit

Objectifs concrets

- > Accroître le niveau de l'éducation financière et de la sensibilisation aux questions financières
- > Améliorer les produits et les services financiers afin de faciliter l'accès au financement
- > Promouvoir les principes de protection des consommateurs (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A entrepris une campagne de sensibilisation financière de 6 mois en collaboration avec la Palestine Capital Markets Authority, l'Association des banques et la Palestinian Insurance Federation
- > A lancé la campagne sur le compte de base visant les pauvres et les personnes non-bancarisées
- > A lancé le Système du Registre de Crédit, le Système de Classification du Crédit, et le Système de Chèque Sans Provision afin d'améliorer le partage d'informations sur le crédit
- > A publié les instructions relatives aux prêts équitables pour la divulgation complète et la transparence
- > Actuellement en train de préparer un projet d'instructions relatives aux prêts responsables afin de réglementer le processus d'émission des produits financiers qui répondent aux besoins des clients
- > Les Programmes de services bancaires et de finance ont été intégrés dans les programmes scolaires à partir de la sixième année. A mis en place une société d'assurance-dépôts pour encourager le rôle des micro-, petites et moyennes entreprises dans la facilitation du crédit
- > A ouvert un centre de relations avec les consommateurs aux fins des rapports de crédit, du recours et comme un moyen permettant d'accroître la sensibilisation aux questions financières et l'éducation financière
- > A adopté une politique permettant l'extension des services bancaires dans les zones rurales pour atteindre les pauvres et les personnes non bancarisées
- > S'apprête à adopter le projet de loi sur l'assurance-dépôts

Bank of Papua New Guinea



Domaines de politique de l'engagement

- > Éducation financière
- > Protection des consommateurs
- > Stratégie nationale
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Atteindre 1 million de plus de personnes à faible revenu non bancarisées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont 50% seront des femmes
- > Diriger les efforts en matière d'éducation financière et de sensibilisation aux aspects financiers
- > Soutenir activement l'utilisation novatrice de la technologie en vue d'intensifier l'accès aux services financiers et à la sensibilisation aux aspects financiers
- > Renforcer la protection des consommateurs en publiant des directives prudentielles et la création d'une plate-forme permettant aux différents régulateurs nationaux et les réseaux de l'industrie de suivre la protection des consommateurs
- > Intégrer l'inclusion financière à des initiatives des gouvernements locaux et nationaux grâce à l'approbation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière et de Sensibilisation aux Aspects Financiers avant le 4e trimestre de 2013
- > Promouvoir la collecte et l'utilisation régulières des données sur l'accès aux services financiers pour alimenter l'élaboration des politiques
- > Optimiser les résultats grâce au partage des connaissances et à la coordination efficace des parties prenantes, y compris les partenaires au développement, par le nouveau Centre d'Excellence en matière d'Inclusion Financière (CEFI) présidé par la Bank of Papua New Guinea

Banco Central del Paraguay



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Proposer une stratégie nationale en impliquant les parties prenantes des secteurs public et privé (ACHEVÉ)

- > Revoir toutes les réglementations actuellement en vigueur afin d'identifier celles qui peuvent inhiber l'inclusion financière et y apporter les ajustements nécessaires

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Une nouvelle réglementation relative aux correspondants bancaires a été adoptée et devrait être améliorée
- > Le Plan stratégique institutionnel 2012/2013 de la Banque centrale inclut une proposition concernant la conception, la coordination et la mise en œuvre d'une stratégie nationale (à l'étude)
- > Jouer le rôle chef de file dans l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière et obtenir le soutien des secteurs public et privé
- > La Loi sur les correspondants bancaires a été adoptée et les réglementations ultérieures sont en cours d'amélioration
- > La Banque a signé un accord avec le Ministère de l'Éducation sur l'inclusion d'un nouveau sujet d'éducation économique et financière dans le programme scolaire officiel des écoles secondaires, prenant effet en 2013
- > En outre, la Banque prête son soutien au ministère de l'Éducation dans la formation des enseignants (pour le nouveau sujet d'éducation financière)
- > A lancé une campagne en coopération avec le journal national pour diffuser régulièrement les brochures sur l'éducation financière

Superintendencia de Banca, Seguros y AFP (SBS) del Perú



Domaines de politique de l'engagement

- > Correspondants bancaires
- > Protection des consommateurs
- > Microépargne
- > Cadre de la monnaie électronique

Objectifs concrets

- > Promulguer une loi réglementant l'utilisation de la monnaie électronique (ACHEVÉ)
- > Augmenter le nombre des correspondants de 30% à 50% - à partir de 10,000 actuellement à 13,000 ou 15,000 (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre les services bancaires via la téléphonie mobile

- > Mettre en œuvre (opérationnaliser pleinement) les comptes de base
- > Passer en revue des produits actuellement disponibles pour contrôler la convivialité, etc. (ACHEVÉ)
- > Ventiler les instruments financiers disponibles selon la région géographique et adapter la réglementation en matière de transparence aux contextes régionaux (ACHEVÉ)
- > Simplifier la diffusion des informations sur la transparence (ACHEVÉ)
- > Développer des contrats conviviaux, en s'assurant qu'ils sont faciles à comprendre, en espagnol simple, etc. (ACHEVÉ)

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Le Congrès a récemment approuvé un projet de loi pour réglementer l'utilisation de la monnaie électronique et ses émetteurs, et établir le cadre juridique et de surveillance permettant aux entreprises d'émettre la monnaie électronique sous la direction de la SBS Pérou
- > En décembre 2012, le nombre des caissiers correspondants a atteint 18,956 (ce qui a dépassé l'objectif de 15,000)
- > En juin 2012, le nombre d'agents de vente au détail a atteint 13,784 (l'objectif se situait entre 13,000 et 15,000)
- > Au moins cinq projets sont en cours d'élaboration pour permettre l'utilisation des comptes de base à l'aide des services financiers mobiles
- > La plate-forme en ligne RETASAS a été modifiée afin de fournir aux consommateurs de meilleures informations fondées sur la recherche concernant les produits financiers disponibles dans toutes les régions du pays
- > La SBS a réorganisé son site institutionnel et a restructuré le sous portail des consommateurs financiers pour améliorer le contenu et la convivialité
- > Une nouvelle loi a été promulguée, la Loi N ° 29888, qui modifie le Code de Protection des Consommateurs (Loi N ° 29571) et la Loi Complémentaire sur la Protection des Consommateurs Financiers (Loi N ° 28587), améliorant la situation des consommateurs de services financiers et autonomisant la Surintendance pour examiner les contrats de produits et de services financiers offerts aux utilisateurs finaux et aux micro-entreprises

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Bangko Sentral ng Pilipinas



Domaines de politique de l'engagement

- > Correspondants bancaires
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière
- > Microépargne
- > Données et mesure
- > Microassurance
- > Cadre de la monnaie électronique
- > Stratégie nationale

Objectifs concrets

- > Permettre à tous les adultes d'avoir un compte de dépôt auprès d'une institution financière réglementée de manière appropriée, afin d'épargner et d'accéder aux services de crédit, de paiements, de transferts des fonds et de la microassurance
- > Coordonner les initiatives des régulateurs financiers (ACHEVÉ)
- > Permettre au secteur privé de déployer les produits et les services financiers innovants qui répondent aux besoins des pauvres
- > Étendre les points d'accès aux services financiers au-delà de succursales bancaires en se servant des canaux innovants tels que les bureaux de services micro bancaires, des réseaux d'agents non bancaires et d'un écosystème de monnaie électronique bien développé (ACHEVÉ)
- > Coordonner avec d'autres régulateurs financiers autour de la transparence des tarifs, la divulgation des risques et les règles et les normes d'utilisation équitable en matière de prestation des services financiers aux pauvres
- > Mettre en œuvre des programmes d'éducation financière qui sont avisés (ACHEVÉ)
- > S'assurer de la coordination des programmes de protection et d'autonomisation des consommateurs au niveau national

- > Développer un cadre global de données d'inclusion financière pour recueillir des données à la fois sur la demande et l'offre
- > Mesurer et suivre les progrès et fournir les éléments nécessaires pour influencer les politiques et les réglementations fondées sur la preuve
- > Améliorer les connaissances, la compréhension et les compétences de la BSP en vue d'approfondir l'inclusion financière dans le pays

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A mis en place un plan de travail claire / carte de stratégie pour le Comité de Pilotage de l'Inclusion Financière (IFSC)
- > A produit une publication trimestrielle sur l'inclusion financière
- > A élargi la portée des comptes d'épargne de microfinance par l'émission de la circulaire N ° 796 du 3 mai 2013
- > A soutenu la création d'un environnement permettant à la microfinance de rester robuste - les données recueillies à la fin de mars montrant que les économies de plus de 1 million de clients de microfinance ont dépassé le montant de leurs prêts
- > A mené un atelier sur les systèmes de paiement pour discuter des moyens de rendre le système de paiement de détail plus inclusif et efficace
- > A élaboré une stratégie nationale d'inclusion financière pour consultation avec un groupe plus large d'intervenants
- > A lancé un programme de formation en finances pour les bénéficiaires des Transferts Conditionnels en Espèces (TCE) en coopération avec le Département des Affaires Sociales et du Développement
- > Une évaluation continue des avertissements en matière de protection des consommateurs et du Comité sur l'Éducation et la Protection des Consommateurs
- > L'entreprise de l'analyse intérieure et postérieure de l'effet des règles renforcées en matière de prêts est en cours
- > A produit un rapport sur les données de base de l'inclusion financière
- > A géocodé les points d'accès aux services financiers et a élargi les travaux pour inclure les institutions non-bancaires
- > En train de concevoir une enquête nationale sur la demande de l'inclusion financière
- > A lancé un catalogue de produits pour les produits financièrement inclusifs

Banque Nationale du Rwanda



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure
- > Stratégie nationale
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > D'ici 2017, s'assurer que 80% de la population adulte aura accès aux services financiers formels par rapport au taux de base de 21% (2008)
- > Adopter une stratégie nationale d'inclusion financière
- > Mettre en place un Groupe de Travail National sur l'Inclusion Financière visant à coordonner toutes les initiatives d'inclusion financière
- > Développer un ensemble des indicateurs d'inclusion financière basé sur l'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière de l'AFI
- > Suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif global de 80% avant 2017
- > Adopter une Stratégie Nationale d'Éducation Financière et lancer une campagne de sensibilisation aux questions financières

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Selon l'enquête Finscope 2012, 72% des adultes rwandais sont maintenant financièrement inclus : 23% par les banques traditionnelles, 19% par les institutions non bancaires (UMERENGE SACCOS, etc.), et 30% officieusement servis
- > A mis en place un groupe de travail national sur l'inclusion financière pour coordonner les initiatives d'inclusion financière
- > A élaboré un manuel permettant aux formateurs d'accroître la sensibilisation aux questions d'inclusion financière
- > Devrait déployer une enquête de base sur les capacités financières qui alimentera la Stratégie Nationale d'Éducation Financière
- > Prépare actuellement la stratégie du secteur financier dans le cadre de la Deuxième Stratégie de Développement Économique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS) qui est soutenue par le Programme de Développement du Secteur Financier (FSDPII)
- > Le FSDPII élabore des plans d'action pour la promotion de l'inclusion financière, la mise en œuvre d'éducation financière, le renforcement de UMURENGE SACCO, la supervision efficace des COOPEC / IMF, et le renforcement d'autres entités et programmes qui appuient l'accès au financement tels que l'Association des IMF au Rwanda (AMIR)

- > Un groupe de travail sur l'éducation financière sera lancé afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière
- > Les directives de protection des consommateurs financiers seront mises en place en juin 2013
- > Le Bureau d'Évaluation du Crédit privé est désormais opérationnel et un système d'assurance-dépôts pour les banques et les IMF / COOPEC est actuellement en cours de développement

Central Bank of Samoa



Objectifs concrets

- > Accroître l'accès / commodité des services financiers pour 50% de la population qui est dans les zones rurales grâce à des services financiers mobiles, les innovations institutionnelles et d'autres initiatives d'ici 2016
- > Mettre en place un organisme national de coordination de l'inclusion financière avant juin 2014
- > Adopter une nouvelle loi, « Loi sur le Système National de Paiement, » pour réglementer la monnaie électronique au début de 2014
- > Mettre en place un régime efficace de protection des consommateurs financiers avant juin 2016
- > Surveiller et suivre les progrès de l'inclusion financière grâce à la collecte des données, et commencer la publication des rapports semestriels sur les conclusions en vue d'informer les principaux acteurs du marché avant 2016
- > En partenariat avec le Ministère de l'Éducation, intégrer, renforcer et mettre en œuvre l'éducation financière grâce aux programmes scolaires nationaux des Samoa pour les écoles primaires et secondaires avant 2017
- > Fournir un environnement favorable aux marchés inclusifs d'assurance et à la microassurance avant 2017

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure
- > Services financiers mobiles

Objectifs concrets

- > Renforcer les ressources humaines et les outils technologiques (ACHEVÉ)
- > Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire qui favorise le développement d'initiatives par les mouvements de base
- > Nettoyer le secteur de la microfinance afin d'atteindre un meilleur contrôle opérationnel des différents types d'acteurs et de risques (ACHEVÉ)
- > Créer un environnement propice à la prestation des services financiers diversifiés, en particulier grâce à des services financiers mobiles
- > S'assurer du respect des principes fondamentaux de transparence et de stabilité
- > Améliorer la qualité de la collecte et de l'analyse des données afin de fournir aux autorités, aux partenaires et au public, les indicateurs des progrès en matière d'inclusion financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A augmenté le personnel du Ministère travaillant sur l'inclusion financière de 36 en 2009 à 77 en 2012
- > A créé une unité dédiée au contrôle et à l'analyse de toutes les données financières
- > A mis à niveau le matériel informatique et a embauché des ingénieurs logiciels pour superviser l'intégration des informations provenant des banques
- > A intégré la cartographie numérique des Systèmes Financiers Décentralisés (DFS) dans la base des données financières et le Système Électronique de Gestion des Documents
- > A organisé une formation en matière de réglementation des SFD, d'aspects comptables et financiers, et d'environnement financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

- > A entrepris la recherche sur la mise en œuvre de la finance islamique
- > A suivi un projet qui a mis en place une plate-forme de services bancaires via la téléphonie mobile
- > A mis en place un système pour recevoir des informations spécifiques sur les états financiers et les indicateurs périodiques
- > A mis au point des modèles pour un système d'alerte précoce basé sur une matrice et des indicateurs tirés du cadre prudentiel de l'UEMOA
- > A mené les enquêtes sur la satisfaction client auprès des consommateurs des services bancaires et des membres / clients des DFS
- > Les membres des caisses de crédit et ceux des coopératives d'épargne et de crédit ont été formés en règles de gouvernance
- > A mis en œuvre un programme national d'éducation financière
- > Un cadre opérationnel pour la mise en œuvre d'une unité chargée de la LBC / FT a été établis et une formation des agents en règles de gouvernance a été organisée
- > A mis en œuvre un projet national de cartographie
- > A renforcé le contrôle de la qualité des institutions de microfinance
- > A suivi et soutenu la reprise de 30 institutions de microfinance dont l'état financier était mauvais
- > A identifié et liquidé 118 institutions de microfinance qui avaient soit cessées leurs activités ou n'étaient plus viables

Bank of Sierra Leone



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure
- > Paiements nationaux
- > Services financiers mobiles
- > Microcrédit

Objectifs concrets

- > Mettre en place un cadre pour la collecte des données de l'inclusion financière avant la fin 2013
- > Mettre en place une base de données d'ici la fin de 2014 pour surveiller les indicateurs d'inclusion financière
- > Moderniser le système national de paiement et le déployer vers la fin du deuxième trimestre de 2013
- > Mettre en place un cadre réglementaire ayant des directives spécifiques concernant les services financiers mobiles avant la mi-2013
- > Encourager une initiative de financement rural dirigé par le secteur privé afin d'accroître l'accès au financement
- > Augmenter le nombre d'associations de services financiers (ASF) de 42 à 65, les banques communautaires (BC) de 13 à 22, et les succursales des banques commerciales (CBB) de 87 à 100
- > Accroître la portée des services financiers d'environ 30% avant la fin de 2014 en raison des activités des ASF, des BC et des SBC.

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Les dernières informations sur les progrès seront fournies plus tard

Central Bank of Solomon Islands



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale
- > Données et mesure
- > Education financière
- > Cadre réglementaire

Objectifs concrets

- > Permettre à 70,000 (dont 30,000 sont des femmes) des citoyens non bancarisés et mal desservis d'avoir accès aux services financiers avant 2015
- > Fournir le leadership, les conseils et le soutien au Groupe de Travail National sur l'Inclusion Financière des îles Salomon
- > Améliorer les données et la mesure de l'inclusion financière
- > Mener une enquête sur les compétences financières d'ici 2012 (ACHEVÉ)
- > Produire des indicateurs mesurables d'ici 2013
- > Promouvoir l'éducation financière grâce à une étroite collaboration avec le gouvernement (ACHEVÉ)
- > Intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires nationaux existants du 1er primaire au 3e secondaire avant 2013
- > Prévoir et encourager de nouveaux modèles de financement innovants, tels que les services de la monnaie mobile, les économies villageoises et les institutions de microfinance

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > À la fin de 2012, 44,720 de nouveaux comptes personnels avaient été ouverts auprès des banques et des coopératives de crédit, dont presque tous par les titulaires de compte pour la première fois
- > La CBSI a organisé huit réunions du Groupe de Travail National sur l'Inclusion Financière (NFIT), en sa qualité de président et de secrétaire
- > Le 5 juin 2013, la CBSI a organisé un atelier national sur le Plan d'Action National en matière d'Inclusion Financière (2011-2015), examinant les stratégies et les plans d'action vis-à-vis des questions émergentes
- > En train de finaliser un ensemble des indicateurs de données pour mesurer les progrès de l'inclusion financière sur la base de l'ensemble de données de « Base et Autres » du PIWG. La prochaine étape consistera à identifier les processus de collecte de données.

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Central Bank of Solomon Islands (suite)

- > Une enquête sur la compétence financière a été effectuée en mai 2012 et ses résultats ont été présentés lors d'un atelier national au début de juin 2013. Les participants à l'atelier ont formulé des stratégies et élaboré un plan d'action national consolidé – une partie du Plan d'Action National d'Examen de l'Inclusion Financière.
- > La Division de Développement des Programmes Scolaires (CDD) du Ministère de l'Éducation fait des progrès dans la révision des programmes Scolaires Nationaux afin d'y intégrer l'éducation financière, ce qui coïncide avec l'introduction d'un nouveau programme scolaire national dans les îles Salomon. La prochaine étape sera la formation des enseignants et la production de matériel pédagogique.
- > La Loi sur la CBSI 2012, qui a été adoptée en décembre 2012, ajoute la promotion de l'inclusion financière comme l'un des rôles obligatoires de la banque. Les lois suivantes sont actuellement à l'étude : la Loi sur les Institutions Financières, la Loi sur les Assurances et la Loi sur les Caisses de Crédit.
- > En janvier 2013, la CBSI a publié une directive simplifiée en matière de vérification du client destinée aux banques commerciales en vertu de la Loi contre le Blanchiment de Capitaux, dont le but est de permettre à la majorité des populations non bancarisées admissibles d'ouvrir des comptes bancaires

Bank of Tanzania



Domaines de politique de l'engagement

- > Services financiers mobiles
- > Correspondants bancaires
- > Protection des consommateurs
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Améliorer l'accès financier pour atteindre environ 50% de la population avant 2015
- > Mettre en œuvre des solutions interopérables pour accroître l'efficacité et l'accès avant 2013 (ACHEVÉ)
- > Jouer le rôle de chef de file dans le développement d'un cadre complet de protection et d'éducation des consommateurs en collaboration avec d'autres intervenants (ACHEVÉ)
- > Promouvoir le développement des correspondants bancaires (ACHEVÉ)

- > Veiller à l'efficacité de l'intégrité des données en vue de mesurer et de suivre les progrès de l'inclusion financière, en conformité avec l'Ensemble des Indicateurs de Base de l'AFI

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A publié des directives bancaires pour créer un environnement favorable permettant aux banques d'étendre leurs services à ceux qui sont sous-bancarisés et non bancarisés
- > Quatre banques commerciales sont actuellement autorisées à fournir des services bancaires via les correspondants et sont responsables du recrutement des agents en conformité avec les critères d'admissibilité
- > L'interopérabilité entre les correspondants bancaires est désormais en place et la Bank of Tanzania prend l'initiative pour s'assurer de l'interopérabilité du réseau en tenant compte de la proposition de valeur par le secteur privé
- > La Banque a approuvé le Financial Sector Deepening Trust (FSDT), et la SFI mènera une étude diagnostique sur l'interopérabilité et le développement des règles de gestion du marché pour l'interopérabilité qui impliquent toutes les parties prenantes, qui sont actuellement convoquées pour consultations
- > Une unité dédiée sera mise en place au sein de la Banque pour traiter les plaintes des consommateurs financiers et fournir d'autres mécanismes de recours pour les consommateurs qui auraient épuisé les processus de recours de leurs propres institutions financières
- > Les données d'inclusion financière sont collectées sur une base mensuelle à partir des institutions de microfinance, des opérateurs de monnaie électronique et des banques. Les données sont actuellement sauvegardées dans différentes unités de la Banque, mais elle étudie la possibilité d'élaborer une base de données centralisée sur l'inclusion financière



Denton Rarawa, Gouverneur, Central Bank of Solomon Islands

Bank of Uganda



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale
- > Education financière
- > Protection des consommateurs
- > Services financiers mobiles
- > Données et mesure

Objectifs concrets

- > Élaborer et mettre en œuvre une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > A finalisé la Stratégie Nationale d'Éducation Financière de l'Ouganda en tant que partie intégrante du Projet d'Inclusion Financière et la Banque s'apprête maintenant à son lancement
- > A développé, testé et diffusé une série de message de base en matière d'éducation financière à tous les intervenants qui couvrent huit domaines thématiques : la gestion de finances personnelles, les prêts, les plans de retraite, l'épargne, l'investissement, les assurances, les systèmes de paiement et la prestation des services financiers
- > A créé cinq Groupes de Travail sur l'Éducation Financière (GT) : Groupe de Travail sur les Médias, Groupe de Travail sur la Sensibilisation en Milieu Rural, Groupe de Travail sur la Jeunesse, Groupe de Travail sur les Lieux de Travail ainsi que le Groupe de Travail sur les Clubs / Associations
- > 80,000 exemplaires de directives sur la protection des consommateurs financiers ont été distribués au public comme encarts dans les journaux, suivi d'une campagne nationale « Connaitre Vos Droits »
- > A mis en place un groupe de travail conjoint sur les Services Financiers Mobiles entre la Bank of Uganda et la Communication Commission of Uganda
- > A finalisé les directives sur les services financiers mobiles et les a soumises aux intervenants pour commentaires avant la mise en œuvre
- > A réalisé l'Enquête Finscope de l'Ouganda en juin 2013 afin de recueillir les données sur la demande par rapport à l'accès aux services financiers
- > Un projet de cartographie géo-spatiale commandée par la Fondation Bill & Melinda Gates a recueilli les coordonnées des points d'accès aux services financiers à travers le pays, y compris les succursales bancaires, les Distributeurs Automatiques de Billets, les institutions collectrices des microdépôts, les institutions de crédit, les COOPEC et les agents de la monnaie mobile et un atelier a été organisé pour diffuser les résultats
- > A organisé des ateliers et des tables rondes avec les principaux intervenants de tout le pays sur l'éducation financière et la protection des consommateurs

- > A organisé des événements d'éducation financière avec les élèves, les jeunes commerçants et les institutions d'enseignement supérieur

Reserve Bank of Vanuatu



Domaines de politique de l'engagement

- > Stratégie nationale
- > Données et mesure
- > Protection des consommateurs
- > Éducation financière

Objectifs concrets

- > Le Conseil des ministres devrait approuver la stratégie nationale d'inclusion financière qui a été récemment élaborée et le Groupe de Travail National sur l'Inclusion Financière avant le 1er trimestre de 2013
- > Procéder à une étude sur l'accès au financement et la demande des services financiers avant la fin de 2014
- > Revoir la législation et la réglementation sur l'utilisation et la prestation des services financiers afin de renforcer la protection des consommateurs avant la fin de 2014
- > Intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires de base avant 2013

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Les dernières informations sur les progrès seront fournies plus tard



Odo Tevi, Gouverneur, Reserve Bank of Vanuatu

Aperçu des Progrès - Engagements Institutionnels (suite)

Bank of Zambia



Domaines de politique de l'engagement

- > Données et mesure
- > Education financière

Objectifs concrets

- > Accroître l'inclusion financière de 37,3% (comme indiqué dans l'étude FinScope 2009) à au moins 50% dans les cinq prochaines années
- > Fournir des services bancaires et financiers abordables et appropriés à tous les 74 districts du pays avant la fin de l'année prochaine
- > Élaborer une stratégie nationale d'éducation financière dans le cadre du Plan de Développement du Secteur Financier (ACHEVÉ)
- > Mettre en œuvre une stratégie nationale d'éducation financière qui englobe les diverses parties prenantes, y compris le ministère de l'Éducation, par l'intégration dans les programmes scolaires avant 2012
- > Entreprendre des études de marché afin de mesurer et d'améliorer les niveaux d'accès aux services financiers

Mises à Jour sur les Progrès 2012-2013

- > Déjà sur le point d'atteindre l'objectif de 50% et il pourrait être nécessaire de mettre à jour l'engagement sur la base des résultats de la prochaine enquête FinScope
- > En mars 2013, le nombre de districts atteints a augmenté à 86 contre 74 quand l'engagement a été pris en 2011
- > Le nombre de succursales et d'agences bancaires est passé de 277 en septembre 2011 à 322 en mars 2013. Dans la même période, le nombre d'agences de la National Commercial Bank of Zambia (Zanaco) et Zampost a également augmenté de 114 à 130.
- > A élaboré un indice pour mesurer la profondeur et l'étendue de l'inclusion financière. L'indice a été présenté au Comité Technique de la CPS en mars 2013.
- > A finalisé le projet de cadre des services bancaires à distance
- > Le Projet de Loi sur le Registre unifié de garanties a été préparé en mars 2013 pour examen et révision par les principaux intervenants
- > La version révisé du Projet de Loi sur les Services Financiers et Bancaires a été examinée par les parties prenantes et est en cours d'harmonisation avec d'autres lois essentielles du secteur financier

- > Afin de promouvoir davantage les services bancaires et financiers abordables, la Banque a institué des plafonds des taux d'intérêt pour les prêts, applicables aux banques commerciales, aux institutions de microfinance, et toutes les autres institutions financières non bancaires
- > En juillet 2012, la Banque a lancé la stratégie d'éducation financière avec quatre groupes cibles prioritaires : les enfants, les jeunes, les adultes et les programmes transversaux
- > A tenu la semaine d'éducation financière en mars 2013, entraînant une sensibilisation totale de 4,600 jeunes dans 22 endroits en Zambie
- > En train de mener la recherche en vue d'appuyer les stratégies qui sous-tendent l'objectif de la Banque qui vise à accroître l'inclusion financière de 15% entre 2012 et 2015

Renforcez votre engagement envers la croissance inclusive. 40 pays l'ont déjà fait.

Quand il s'agit de stimuler la croissance économique et l'emploi, vous devez féliciter les 40 banques centrales, décideurs et régulateurs du secteur financier qui ont pris des engagements en vertu de la Déclaration de Maya.

Chacun de ces membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière s'est fixé des objectifs mesurables dans le but d'améliorer l'accès aux services financiers formels pour les 2,5 milliards de personnes « non bancarisées » dans le monde. Bientôt, les membres provenant de 60 autres pays en développement prendront également des engagements.

Donc, joignez vos mains et applaudissez-les. Et puis demandez-vous : « Comment puis-je donner un coup de main afin que nous gagnions tous ? »

Pour en savoir plus, visitez www.mayadeclaration.org



Central Bank of Armenia
Microcredit Regulatory Authority, Bangladesh
Banco Central do Brasil
National Bank of the Republic of Belarus
Banque de la République du Burundi
Ministerio de Desarrollo Social de Chile
Ministerio de Hacienda y Crédito Público de Colombia
Banque Centrale du Congo
Banco Central del Ecuador
Banco Central de Reserva de El Salvador
Superintendencia del Sistema Financiero de El Salvador
National Bank of Ethiopia
Reserve Bank of Fiji
Bank of Ghana
Superintendencia de Bancos de Guatemala
Banque Centrale de la République de Guinée
Bank Indonesia
Central Bank of Kenya
Reserve Bank of Malawi
Bank Negara Malaysia
Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV), Mexico
Financial Regulatory Commission of Mongolia
Banco de Moçambique
Bank of Namibia
Nepal Rastra Bank
Central Bank of Nigeria
State Bank of Pakistan
Palestine Monetary Authority
Bank of Papua New Guinea
Banco Central del Paraguay
Superintendencia de Banca, Seguros y AFP (SBS) del Perú
Bangko Sentral ng Pilipinas
National Bank of Rwanda
Central Bank of Samoa
Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal
Bank of Sierra Leone
Central Bank of Solomon Islands
Bank of Tanzania
Bank of Uganda
Reserve Bank of Vanuatu
Bank of Zambia



The Maya Declaration
Commitments
you can bank on


À PROPOS DE LA DÉCLARATION DE MAYA

La Déclaration de Maya est la première série mondiale et mesurable d'engagements pris par les décideurs politiques des pays en développement et émergents pour débloquer le potentiel économique et social des 2,5 milliards de personnes pauvres dans le monde grâce à une plus grande inclusion financière. Tout en mettant l'accent sur une approche ascendante en matière de définition des objectifs et des plans nationaux, la Déclaration tient pleinement compte des circonstances particulières et des priorités de politiques de tous les pays. Plus de 100 institutions membres de l'AFI représentant plus de 75% de la population non bancarisée du monde entier ont adopté la Déclaration.



Alliance pour l'Inclusion Financière

AFI, 399 Interchange Building, 24th floor, Sukhumvit Road, Klongtoey - Nua, Wattana, Bangkok 10110, Thailand
t +66 (0)2 401 9370 f +66 (0)2 402 1122 e info@afi-global.org www.afi-global.org

www.facebook.com/AFI.History  [@NewsAFI](https://twitter.com/NewsAFI)